This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GN
356
.B44

B 876,812

POLYGÉNISME

ET

MONOGÉNISME

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR LE POLYGÉNISME ET LE MONOGÉNISME,

SUIVIES DE L'EXAMEN CRITIQUE DE L'OUVRAGE SUR L'UNITÉ DES RACES HUMAINES

PAR M. DE QUATREFAGES,

Et de la Profession de foi d'un Polygéniste indépendant,

PAR

M. ANDRÉ DE BELLECOMBE,

Vice-Président de la Société d'Ethnographie, Président honoraire du Comité d'Archéologie Américaine, Président de l'Institut historique de France (première classe), Membre de la Société Asiatique de Paris, de la Société de Géographie, de l'Athénée Oriental, de la Société des Gens de Lettres, de la Société Parisienne d'archéologie et d'histoire, de la Société du Havre et de plusieurs Sociétés savantes ;

Membre de la Commission scientifique de l'Exposition universelle de 1867.

PARIS,

FURNE & Cie, rue St-André-des-Arts, 45, et DENTU, galeries du Palais-Royal, éditeurs.

1867

TAIRE
FAIRE

GN
356
.B44

375

POLYGÉNISME

ET

MONOGÉNISME

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR LE POLYGÉNISME ET LE MONOGÉNISME,

SUIVIES DE L'EXAMEN CRITIQUE DE L'OUVRAGE SUR L'UNITÉ DES RACES HUMAINES

PAR M. DE QUATREFAGES,

Et de la Profession de foi d'un Polygéniste indépendant,

PAR

M. ANDRÉ DE BELLECOMBE,

Vice-Président de la Société d'Ethnographie, Président honoraire du Comité d'Archéologie Américaine, Président de l'Institut historique de France (première classe), Membre de la Société Asiatique de Paris, de la Société de Géographie, de l'Athénée Oriental, de la Société des Gens de Lettres, de la Société Parisienne d'archéologie et d'histoire, de la Société du Havre et de plusieurs Sociétés savantes.

Membre de la Commission scientifique de l'Exposition universelle de 1867.

PARIS,

FURNE & Cie, rue St-André-des-Arts, 45, et DENTU, galeries du Palais-Royal, éditeurs.

1867

GN 356

J. BRASSAC, FILS, IMPRIMEUR TYPOGR. ET LITHOGR. — CAHORS.

Vignaud
12-1-30

A M. DE QUATREFAGES,

Membre de l'Institut (Académie des sciences), Professeur au Muséum d'histoire naturelle, Président de la Société de géographie, etc.

MONSIEUR,

Polygéniste sincère et convaincu, et par conséquent votre adversaire et votre antagoniste à l'égard de l'origine des races ou des espèces humaines, je n'ai pas hésité, néanmoins, à placer sous l'invocation de votre nom, ce petit livre ou plutôt cette petite brochure, destinée à combattre les idées et les opinions que vous avez émises et soutenues avec un talent incontestable et incontesté.

Je ne conçois pas, en effet, que l'on fasse la guerre à autrui au sujet de divergences purement littéraires et scientifiques; que l'on s'attaque directement à l'homme ou à l'individu, alors qu'il ne s'agit que de discussions générales soulevées dans le seul intérêt de la science.

Vous avez d'ailleurs compris loyalement et généreusement mon but, et vous avez accepté mon offre ou ma proposition avec une courtoisie toute cordiale et toute chevaleresque.

Vous m'avez en outre adressé quelques observations sur l'interprétation véritable de vos théories sur l'unité des races humaines; soyez persuadé que j'y ferai droit comme elles le méritent, et que je saurai respecter la force et l'énergie de vos convictions et de vos croyances, au sujet desquelles il ne m'est plus permis maintenant de douter.

Je vous remercie donc sincèrement de l'attitude franche et nette que vous avez acceptée, attitude qui me permet d'abord de lutter carrément et résolument contre vous, et m'autorise ensuite à vous serrer amicalement la main après le combat.

A. DE B.

Choisy-le-Roi, 23 novembre 1866.

POLYGÉNISME

ET

MONOGÉNISME

I.

Considérations générales.

La question de l'unité ou de la pluralité des races est vieille comme le monde.

Elle occupe aujourd'hui les esprits; elle les occupera longtemps.

Il est impossible, en effet, de remonter, à cet égard, du connu à l'inconnu; des choses vraies aux choses possibles.

La religion et la foi ont décidé pendant plusieurs siècles, en dernier ressort, de ce problème, qui restera toujours entièrement insoluble.

Mais la philosophie et la raison ont protesté contre une acceptation aveugle de l'unité des races, acceptation admise sans motifs à l'appui et sans discussion.

De là les Polygénistes ou les Monogénistes, partisans de la pluralité ou défenseurs de l'unité des races, qui ont pour

la défense ou pour l'attaque leurs arguments plus ou moins sérieux et plus ou moins authentiques.

Dans les rangs des Monogénistes, apparaissent en première ligne la Bible et Moïse, le Zend-Avesta et Zoroastre, le Gandjour et Boudhah, Uranus et la Mythologie grecque et latine, Mahomet et le Koran. Tous les chefs de religion, tous les réformateurs, tous les prophètes, et cela fait leur éloge sans doute, sont unanimes pour reconnaître et pour accepter la création unique ou monogéniste.

Seulement, chaque religion et chaque prophète ont leur point de départ national et leur premier homme indigène, ce qui fait par conséquent plusieurs berceaux humains et plusieurs *premiers hommes.*

Conséquence qui fait ainsi ressembler singulièrement leur idée fondamentale monogéniste à l'idée fondamentale acceptée par les Polygénistes ou les partisans de la pluralité des races ou des espèces (1).

Car le Pan-Kou des Chinois ne saurait s'identifier historiquement avec Adam ; le Menou-Souïambhouva des Indiens avec Saturne ; l'Æon des Phéniciens ou l'Aloros des Chaldéens avec le Ménès de l'Égypte ; l'Artoïsion des Iacoutes ne saurait donner la main à l'Iztac-Mixcohualt des Aztèques ou de l'Anahuac mexicain.

Chacun de ces premiers hommes, en effet, sous peine de mépris et de *déconsidération* ou de *déchéance,* ne peut céder la place d'honneur à ses nombreux concurrents et à ses multiples collègues.

Il s'ensuit de là que, s'il y a plusieurs premiers hommes, il y a eu, l'orgueil de race et de famille aidant, plusieurs berceaux primitifs simultanés et synchroniques de l'humanité.

(1) Je me sers jusqu'ici du mot de *race* et non d'*espèce,* me réservant le droit de me servir de ce dernier mot, accepté par les savants et les naturalistes, dans mon analyse de l'ouvrage de M. de Quatrefages.

Le berceau primitif entre tous les autres sera-t-il en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique ou en Océanie?

Ce serait déjà beaucoup de le connaître certainement et irrécusablement, car la connaissance officielle et légale du premier berceau de l'espèce humaine consacrerait avec autorité le système des Monogénistes.

Il est vrai que, jusqu'ici, l'Asie a réuni la majorité des voix en sa faveur; mais ce n'est, faut-il bien le dire, que la majorité des *probabilités,* et non des *certitudes.*

Il est donc permis de douter encore, non-seulement de la date précise, mais encore de l'origine et de l'extrait de naissance du véritable premier homme.

La Bible affecte assurément une prédilection marquée pour l'Arménie, où se trouve l'Ararât du déluge; mais elle n'indique rien de certain et de positif; d'ailleurs, le texte de la Genèse a pu être modifié ou mal interprété par ses éditeurs ou ses traducteurs, et nous préférerions, sans doute, aux versions des Septante ou de la Vulgate issues de celle d'Helkias et de Jérémie, une édition de l'ouvrage sacré, revue, corrigée et annotée par *Moïse* lui-même.

Les Chinois se prononcent d'ailleurs formellement en faveur de la Chine; les Indiens, de l'Inde; les Chaldéens, de la Chaldée; les Persans, de la Perse; les Phéniciens, de la Phénicie.

Soyons respectueux pour toutes ces prétentions rivales, mais malheureusement opposées et discordantes.

Peut-être le premier homme était-il originaire d'un continent inconnu, encore à découvrir et à connaître?

Le jour donc où un Christophe Colomb à venir aura trouvé un sixième continent, ce mystère s'éclaircira sans doute, et les voiles épais qui entourent notre point de départ sur le globe terrestre, tomberont alors d'eux-mêmes et nous découvriront la vérité.

En attendant, les Monogénistes persistent à soutenir, la

Bible, l'Évangile et les prophètes à la *rescousse,* que tous les hommes sont frères et originaires d'un couple unique et primordial.

Ainsi le blanc Européen, l'Asiatique voluptueux et efféminé, le jaune Malais, le noir Hottentot et le rouge Caraïbe, malgré la différence de leurs couleurs et de leurs langages, sont tous issus d'une même famille.

La création d'un homme unique pour tant de provinces, d'une seule famille génératrice pour tant de nations, d'états, de royaumes et de parties de la terre, d'un seul chef, père de tant de langues ou de dialectes divers ou dissemblables, a paru mesquine et étroite aux Polygénistes, qui veulent bien accepter le Monogénisme comme provenant d'un dieu créateur et inventeur des éléments, des continents et des races terrestres, mais qui ne l'acceptent pas comme venant d'un seul individu.

Il faut convenir, en effet, que la création, telle qu'elle est interprétée par la religion ou les religions multiples qui sillonnent la surface de la terre, est singulièrement étroite, puérile et mesquine, comme nous venons de le dire, et peu en rapport avec les idées d'omnipotence et de toute-puissance que nous reconnaissons à Dieu.

Il est évident, et en cela nous ne serons contredits par personne, même par les prêtres et les vénérables ministres des autels, que Dieu pouvait créer plusieurs hommes à la fois avec la même facilité qu'il a créé, selon les apôtres et les prophètes, un seul homme pour toute la terre.

La conséquence d'un pareil système, appliqué d'abord à l'homme seul, est que Dieu n'aurait créé, par la même raison, qu'une seule terre, qu'une seule mer, qu'un seul arbre, qu'un seul insecte, qu'un seul poisson, qu'un seul oiseau, qu'un seul animal primordiaux. Or, les Monogénistes se contredisent eux-mêmes, à notre avis, puisqu'ils acceptent la création synchronique de tout l'univers à la fois et ad-

mettent la création de plusieurs espèces d'oiseaux, de poissons, d'animaux, d'insectes et de végétaux.

L'homme seul serait, selon eux, une exception volontaire faite par Dieu ou la Providence.

Pourquoi cette exception vis-à-vis de l'homme ?

Et parce que l'homme est la plus parfaite de toutes les créatures, parce qu'il a le don de la parole et l'intelligence, l'âme, l'esprit, la raison et le cœur, s'ensuit-il de là qu'il ait été créé en dehors de toutes les autres créations identiques accomplies par la main de l'Être-Suprême ? (1)

L'homme est un animal perfectionné, il est vrai, mais un animal, après tout, qui naît, vit et meurt comme tout ce qui vit et tout ce qui existe.

Il y a des lois exceptionnelles et spéciales affectées à sa personne et à son essence, cela est encore vrai ; mais il n'en résulte pas moins aussi que les lois naturelles l'atteignent également et lui imposent des conditions communes aux autres êtres existants, c'est-à-dire les joies, les douleurs, les souffrances physiques, les maladies et la mort.

C'est un instrument de premier ordre, ajouterons-nous encore, mais ce n'est, après tout, qu'un instrument.

De quel droit et à quel titre donc, la formation et la création de l'homme seraient si disparates et si dissemblables de toutes les autres créations diverses et surhumaines ?

Nous avons dit que la création de l'homme unique, religieusement et mythologiquement parlant, était mesquine et peu ingénieuse.

(1) Remarquons, en passant, que cette acceptation pure et simple, qui est l'une des premières conséquences du principe monogéniste, n'empêche pas les Monogénistes eux-mêmes d'admettre aussi, en faveur de leur système, que les observations faites sur les lois qui régissent les animaux et les végétaux peuvent être appliquées à celles qui régissent les hommes. Mais si la création de l'homme est dissemblable, les lois qui régissent les races ou espèces humaines doivent être conséquemment différentes et dissemblables de celles qui régissent les autres créations. La comparaison, par suite, devient absurde et défectueuse.

Dans la Genèse, en effet, c'est un peu de boue que Jéhovah retire de la terre et pétrit pour en former Adam, le père du genre humain; il attend ensuite son sommeil pour lui enlever une de ses côtes, avec laquelle il forme la femme et donne l'existence à la femme, destinée à être la compagne de l'homme sur la terre d'exil !

Ne vous semble-t-il pas, en se représentant Dieu attaché à cette partie de son œuvre, qui doit être la plus parfaite et la plus accomplie, voir un sculpteur ébauchant *péniblement,* avec un peu de terre glaise, une statue qu'il changera plus tard en bronze ou en marbre, si le temps le lui permet; un artiste esquissant un portrait; ou, si l'on veut bien me passer, en faveur de sa justesse, une comparaison des plus *triviales*, un boulanger pétrissant sa pâte pour en faire le pain destiné à la table commune ?

Dieu le grand, le puissant, l'éternel, ne vous semble-t-il pas rapetissé à la taille d'un artisan ordinaire condamné à une tâche ingrate, pénible et difficile ?

Le programme des autres parties de la création, dont nous ne connaissons pas les détails, il est vrai, n'est-il pas plus saisissant, plus touchant, plus simple et plus grandiose à la fois ?

Écoutez plutôt la voix de la Genèse, ou de Moïse son éloquent et sublime interprète :

« Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre ;

» Et la terre était sans forme et vide, et les ténèbres étaient sur la face de l'abîme, et l'esprit de Dieu se mouvait sur le dessus des eaux.

» Et Dieu dit : Que la lumière soit; et la lumière fut, etc. »

Ou plutôt encore, le sommaire abrégé de la création et des choses créées en ces termes :

Dieu créa le monde en six jours :

Le premier jour, il fit la lumière et les ténèbres, le jour et la nuit;

Le second jour, les cieux ;

Le troisième, les terres, les mers, les arbres et les plantes ;

Le quatrième, le soleil, la lune et les étoiles ;

Le cinquième, les poissons, les reptiles, les oiseaux et les animaux.

Quoi de plus noble, de plus divin, de plus merveilleux que cette création polygéniste accomplie par sa seule volonté, par le souffle de sa bouche, par la flamme de ses yeux, par un seul mouvement de sa tête, car sa volonté et son pouvoir sont immenses et infinis ?

Le sixième jour, enfin, il fait l'homme à sa ressemblance et à son image.

Là devaient s'arrêter la Genèse et Moïse, sans explications et sans commentaires, car toute explication et tout commentaire étaient d'ailleurs inutiles après l'annonce du grand évènement de la création de l'homme unique des Monogénistes. Est-il bien certain, après tout, que Moïse et la Genèse aient dit : l'homme, et non pas : les hommes ?

La Vulgate ou la traduction des Septante n'auraient-elles pas commis une légère erreur, une faute bien excusable sans doute, en supprimant une consonne finale qui aurait dissipé bien des inquiétudes et fait évanouir bien des objections et des doutes ?

Et la Vulgate et les Septante étant reconnus non coupables, les livres saints retrouvés pas Josias dans le temple de Jérusalem, reproduisaient-ils fidèlement et exactement les souvenirs et les traditions mosaïques ?

Toutefois le doute ne saurait être permis à cet égard, car l'erreur se prolonge trop longtemps pour être accidentelle ou involontaire. C'est, en effet, de la côte d'Adam ou du premier homme, et non des premiers hommes, que Dieu tira la première femme ; c'est Adam, l'homme unique, et Ève, la femme unique et primordiale qu'il plaça dans l'Éden en-

chanteur, et qu'il chassa ensuite après la tentation du serpent et le péché originel commis par notre premier père. Non!.. les Septante et la Vulgate ne se sont pas trompés. C'est bien d'un couple unique et primordial qu'il est question dans l'ouvrage sacré de Moïse. N'enlevons donc pas aux Monogénistes l'appui de cette autorité puissante et respectable.

Mais pourquoi,—et nous avouons humblement que nous serons quelquefois obligés d'avoir recours à cet adverbe sceptique et interrogatif,—pourquoi, disons-nous, l'Être-Suprême, en mettant à part le côté ridicule des détails de la création, n'aurait-il créé qu'un seul type de l'espèce humaine, quand il avait multiplié si généreusement les types fondamentaux des espèces végétales et animales ?

Ce premier homme pouvait, en effet, mourir de sa belle mort ou de sa mort naturelle et sans avoir le temps de laisser des héritiers ou des successeurs, ou de croître et de multiplier avec la première femme, selon les propres expressions de la Genèse et de la Bible. Que seraient alors devenus la terre et l'espèce humaine, destinée à la peupler, à l'embellir et à la diriger dans la suite des temps et des années ?

Évidemment Dieu aurait manqué, à notre égard, de prescience et de prévoyance; et la raison nous engage à croire qu'il ne pouvait traiter, sous se rapport, sa créature ou ses créatures de prédilection, plus désavantageusement qu'il ne traitait les plantes et les bêtes.

La création du monde est une de ces choses étranges, exceptionnelles, gigantesques et anormales que l'on ne recommence pas deux fois, même quand on est Dieu, quoique les traditions des Aztèques ou des Quichès admettent plusieurs créations successives.

Les traditions sur la création de l'homme, adoptées par les autres nations, sont assurément moins acceptables que celles indiquées par la Genèse.

L'homme primitif dragon, taureau ou éléphant des Chaldéens ou des Chinois est franchement impossible et absurde.

Un tel système, basé sur la métempsychose et sur l'amélioration graduelle et progressive à la fois physique et intellectuelle des races humaines, est inacceptable et inadmissible. L'espèce représentée par l'homme ou par les hommes a dû être, de tous les temps, séparée de l'espèce animale, et il a été, sans doute, dans les vues et dans les desseins de Dieu de jeter sur la terre l'homme ou les hommes perfectionnés charnellement et physiquement, leur intelligence et leur esprit pouvant toutefois s'accroître et se développer par la suite des temps et par l'expérience de la vie.

Peut-on accepter sérieusement aussi, sans objection et sans protestation aucunes, le Brahma des Indiens assis sur le palma ou lotus régénérateur du monde et des hommes, et en tirant le Menou-Souïambhouva des bords de l'Indus ou du Gange; l'origine du premier couple humain Meschias et Meschiane des Mages; l'honnête Uranus couvant des pierres humaines; les hommes et les femmes des Quinamez mexicains, composés de Cimac et de glaïeul et se *détrempant* et fondant au contact de la pluie; et généralement la formation de tous les hommes primitifs européens, asiatiques, africains, océaniens ou américains ?

Nous n'avons pas d'ailleurs la prétention de soutenir la lutte polygéniste au point de vue religieux, et nous n'avons voulu qu'indiquer les considérations et les appréciations historiques qui peuvent s'y rattacher plus ou moins directement.

Après les théologiens et les prophètes, partisans de l'unité des races, et les philosophes ou raisonneurs, en grande partie contraires au Monogénisme, les linguistes, les géographes, les géologues, les mathématiciens et les astronomes se sont aussi lancés dans l'arène des probabilités originelles de l'espèce humaine et n'ont fait, malheureusement,

qu'épaissir et qu'enchevêtrer encore les débats par leurs observations et leurs conclusions, savantes sans doute, mais toutes hypothétiques et problématiques.

Puis sont venus les naturalistes et les zoologistes, se basant aussi sur les résultats obtenus par leurs études et leurs expériences privées.

Dans les rangs des Monogénistes apparaissent des noms imposants et célèbres, Linnée, Buffon, Lamarck, Cuvier, Humboldt, Geoffroy Saint-Hilaire et plusieurs autres encore.

Dans les rangs des Polygénistes figurent les noms moins retentissants et moins connus peut-être de Morton, de Nort, de Gliddon, de Knox, de Bory Saint-Vincent, de Desmoulins, Pouchet et Agassiz.

Mais il ne s'agit point ici du plus ou du moins de célébrité des savants adoptés et honorés dans le monde scientifique ou littéraire, qui n'ont pu jeter dans la balance que le poids de leur opinion personnelle et n'ont pu résoudre, tant s'en faut, la question encore pendante qui s'est réveillée avec tant de force depuis ces dernières années.

Parmi les champions les plus distingués du Monogénisme ou de l'unité spécifique des races, s'est présenté surtout M. de Quatrefages, membre de l'Institut et professeur d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle.

Savant éminent et hors ligne, écrivain sérieux et courtois, observateur plein de conscience et de discernement, lutteur circonspect et tolérant, aimé et estimé de ses amis et de ses compagnons d'armes, apprécié et respecté de ses ennemis ou plutôt de ses adversaires, car il ne saurait avoir des ennemis ; tel est, selon moi, le jugement que j'ai dû porter sur M. de Quatrefages, après une lecture attentive et réfléchie de son remarquable travail sur l'unité de l'espèce humaine, ouvrage attachant, raisonné, intéressant et agréable, mais qui n'a pu ébranler toutefois mes convictions contraires et opposées.

M. de Quatrefages n'est pas, à mon avis du moins, l'apôtre inspiré qui combat avec énergie et impétuosité pour la défense d'une cause qu'il croit bonne et fondée ; il est encore moins le guerrier farouche et brutal qui se jette dans les rangs ennemis, insensible au danger et indifférent à la mort, frappant à droite et à gauche de sa framée ou de sa hache d'armes; il n'est pas non plus l'orateur orgueilleux et arrogant qui dédaigne et qui méprise ses rivaux et ses antagonistes. Comme nous venons de l'observer quelques lignes plus haut, il lutte avec sang-froid et avec politesse, soutient dignement et avec noblesse son opinion sans dissimuler ce que ses doctrines peuvent encore présenter de difficultés à résoudre, et bien loin d'exiger la conversion des mécréants ou des incrédules, il laisse à chacun ses convictions et ses idées, pourvu que l'on rende justice à la loyauté et à la pureté de ses pensées, de ses écrits et de ses intentions.

« Aurons-nous réussi dans notre but? s'écrie-t-il à la fin de son livre (1) ; aurons-nous porté la conviction qui nous anime dans l'esprit de quelques-uns de nos contradicteurs? Nous le désirons plus que nous l'osons espérer ; il nous est du moins permis de croire que ceux-là mêmes dont les opinions sont le plus contraires aux nôtres, seront forcés de convenir que le *Monogénisme* est une croyance raisonnable ayant des fondements autres que ceux qu'on trouve en dehors des sciences proprement dites. »

C'est là une prétention trop modeste et trop délicatement exprimée pour n'être pas acceptée *in extenso* par les contradicteurs de M. de Quatrefages, et nous nous plaisons à reconnaître que si le Monogénisme ne répond pas entièrement à nos idées personnelles, il y a néanmoins du bon dans ce système adopté par les plus grands maîtres de la science, et bien des choses à louer et à applaudir dans le

(1) Pages 417 et 418.

plaidoyer remarquable de l'ami, de l'élève et de l'un des successeurs de Geoffroy Saint-Hilaire.

M. de Quatrefages aurait pu même aller plus loin dans ses prétentions à l'égard de ceux qui liront son livre sans partager son opinion; mais sa modestie, sa réserve, peut-être même une trop grande défiance de soi-même, que nous approuvons et que nous admirons comme elles méritent de l'être, ont enlevé à son œuvre cet esprit d'initiative absorbante qui s'impose et domine, et est souvent parfois l'un des principaux éléments du succès et de la réussite.

L'auteur du livre sur l'unité des races est donc, en résumé, et nous le lui dirons avec franchise, mais avec politesse, un savant que l'on écoutera avec attention, un écrivain que l'on lira avec plaisir, un homme du monde bien élevé pour lequel on ressentira une vive affection et une vraie sympathie, mais il ne possède point cette autorité du génie supérieur qui ne permet ni la contradiction ni la résistance, cette force de volonté qui fait les martyrs de la religion et de la science, ni peut-être aussi cette foi complète et absolue dans son œuvre, si nécessaire à la communication et à la propagation des croyances intimes et personnelles (1).

Tel qu'il est, néanmoins, avec les qualités et les défauts que nous venons de signaler, M. de Quatrefages, nous ne craignons pas de le dire et de le répéter avec conscience, nous charme et nous intéresse vivement.

Abandonnant loyalement le terrain méticuleux, mais provocateur et chargé de nuages de la religion, sur lequel il eût pu trouver cependant des armes favorables à sa cause; n'abordant pas davantage le terrain de la philosophie, où il

(1) En laissant subsister ce passage tel que nous l'avons d'abord conçu et exprimé, nous n'entendons nullement enlever à M. de Quatrefages sa conviction privée et relative. Nous faisons allusion seulement ici à la conviction *chaleureuse* qui se *propage* et se *communique*.

eût pu aussi trouver de sérieux arguments ; ne voulant pas même faire appel à la philantropie, qui, au nom des races souffrantes, lui eût probablement donné maint actif auxiliaire, il se renferme dans l'arène sans doute plus limitée de la science seule, où il est véritablement à l'aise d'ailleurs, et où il peut combattre et lutter avec un avantage marqué contre la plupart de ses adversaires. Il invoque tour à tour et successivement à son aide, la botanique, la zoologie, la physiologie, la statistique médicale, la géographie, la physique générale, la géologie, ces grandes fractions scientifiques avec lesquelles il est depuis longtemps familier ; il invoque même le secours de l'histoire, et nous instruit toujours, par la révélation de plusieurs faits significatifs, quelquefois inconnus et inaperçus et recueillis par lui à toutes les sources.

C'est l'analyse de ce système exceptionnel que nous avons voulu entreprendre, de préférence à d'autres systèmes sur les mêmes matières.

Nous résumerons donc ses idées et ses opinions avec tous les détails qu'elles méritent à nos yeux. Nous les discuterons et nous les combattrons ensuite avec respect et déférence, et sans descendre avec lui dans la même lice scientifique, peu compatible avec notre capacité, avec nos travaux et nos études, et où nous serions nécessairement battus sans pouvoir même nous défendre, nous lui soumettrons impartialement nos idées et nos opinions privées, telles que l'étude de l'histoire de tous les peuples a pu les développer dans notre cœur, dans notre esprit et dans notre intelligence.

Imitant à l'avance la loyauté et la réserve de notre savant antagoniste, nous déclarerons d'abord, en manière de profession de foi :

Que nous n'avons consulté et que nous ne consulterons,

dans l'exposition de nos idées, aucunes théories et aucuns livres favorables au Polygénisme;

Que nous n'avons jamais lu, ni même parcouru les œuvres de Morton, de Nort, de Gliddon, de Knox, de Desmoulins, de Pouchet, de Bory Saint-Vincent et du savant Agassiz;

Que notre ignorance à cet égard est patente, complète et radicale;

Que nous savons seulement de ces théories ce que M. de Quatrefages en a dit lui-même ou en a laissé entrevoir dans l'ouvrage que nous avons eu sous les yeux, c'est-à-dire : l'admission de quinze espèces d'hommes différentes par Bory Saint-Vincent, de seize par Desmoulins, de trente-deux par Morton et de cent cinquante par Gliddon; la négation des effets du milieu par les Polygénistes; l'adoption de huit centres de créations multiples par M. Agassiz, subdivisés eux-mêmes en districts, en provinces ou en départements semi-générateurs.

Là se résument seulement nos courtes études sur la pluralité des races ou espèces humaines.

En conséquence, les idées que nous exposerons n'auront peut-être pas, à notre insu du moins, le mérite de l'originalité et la nouveauté pour les savants et les érudits qui auront pu les rencontrer ailleurs et pourront ressembler aux idées émises par les écrivains spéciaux et compétents qui ont traité des questions semblables et identiques.

Mais elles seront toujours, à nos yeux, *neuves* et *originales*, car nous savons bien et nous déclarons encore une fois ne les avoir puisées que dans nos réflexions et dans notre conscience.

C'est à ce titre seulement que nous les recommanderons à nos lecteurs et à M. de Quatrefages lui-même.

Comme lui, en effet, nous n'avons pas la prétention de trancher une question ou un problème que nous considé-

rons comme entièrement insoluble, matériellement et *physiquement* parlant.

Comme lui, nous n'avons la prétention ni d'imposer nos idées à qui que ce soit, ni de faire prévaloir notre opinion personnelle.

Comme lui, nous ne demandons enfin qu'une chose simple et raisonnable, c'est qu'on rende justice à nos efforts et à la loyauté de nos intentions et de nos pensées, et que l'on admette que, s'il y a du bon dans le Monogénisme, le Polygénisme est aussi composé et soutenu par des arguments sérieux et dignes d'estime et de considération.

Comme lui, enfin, nous ne nous posons ni en apôtre, ni en martyr de la science, et nous tendrons fraternellement la main à nos adversaires et à nos contradicteurs.

Ceci posé et admis, examinons et développons le livre du savant illustre à qui nous adresserons sans scrupule nos réflexions et nos observations après le compte-rendu de son œuvre.

II.

Examen de l'unité de l'espèce humaine par M. de Quatrefages.

Après avoir exposé dans une introduction assez courte, mais significative et caractéristique, les idées du savant La Peyrère sur les Gentils et les Préadamites, dont la création avant le premier homme est consacrée par quelques passages de la Genèse (1) et corroborée par saint Paul, dans

(1) Les deux récits de la création de l'Homme (Chap. I et II) ; l'existence de la *femme de Caïn* après le meurtre d'Abel, ce qui suppose nécessairement l'existence

son épître aux Romains, M. de Quatrefages examine quelques-unes des autres causes auxquelles il attribue la première origine des divisions futures de l'école anthropologiste en mogénisme ou polygénisme. Il cite en particulier l'esclavage aux États-Unis comme ayant introduit dans la discussion ces éléments qui doivent en être écartés. Il annonce ensuite, comme nous l'avons dit plus haut, son intention de combattre avec les seules armes de la science et de l'histoire naturelle, de rappeler les lois communes à tous les êtres vivants, de rechercher dans l'histoire des animaux les règles ou les phénomènes de l'hérédité ou de la succession des races, d'examiner les effets du milieu sur les races humaines, et d'arriver ainsi à l'étude de l'hérédité de l'homme par cette voie lointaine et peut-être en apparence un peu détournée de ce but.

Le premier chapitre : Qu'est-ce que l'homme? nous amène naturellement à l'examen des corps organiques ou inorganiques, qui, d'après Pallas, comprennent tous les corps naturels, subdivisés eux-mêmes en empires ou en règnes privés, les corps célestes composant le règne sidéral, les corps bruts ou terrestres formant le règne minéral, ces deux règnes constituant l'empire inorganique, et les règnes végétal et animal, branches distinctes et séparées de l'empire organique (1).

d'hommes étrangers à la famille adamique, à moins d'ajouter quelque chose à la Bible. *(Note de M. de Quatrefages).*

Et sans doute les passages suivants :

« Or, il arriva que quand les hommes eurent commencé à se multiplier sur la » terre et qu'ils eurent engendré des filles, les fils de Dieu voyant que les filles des » hommes étaient belles, les prirent pour leurs femmes.

» Il y avait en ce temps-là des géants sur la terre, nés de l'alliance des fils de » Dieu avec les filles des hommes (Genèse, chap. VI, v. 1, 2 et 4). »

(1) L'attraction d'une part, la pesanteur et la force physico-chimique dirigent les corps inorganiques; la vie, les sensations, le mouvement et les organes distinguent surtout les corps organiques.

L'homme appartient-il au règne animal, auquel le rattachent, sans contredit, des grandes affinités physiques et biologiques, ou mérite-t-il de composer à lui seul un règne spécial et séparé, qui serait le règne humain?.. C'est la question que se pose M. de Quatrefages, et qu'il résout en faveur de cette dernière hypothèse en se basant sur les caractères particuliers qui distinguent l'homme de la bête, c'est-à-dire la moralité ou l'instinct du bien et du mal, et la religiosité. L'idée du bien et du mal, ou les sensations morales ou intellectuelles, et la religiosité sont en effet inhérentes à tous les peuples et à toutes les nations, même aux Hottentots, aux Cafres et aux Australiens, chez lesquels on a vainement contesté la présence de cette dernière.

M. de Quatrefages n'insiste pas sur une troisième dissemblance, celle de la parole, et en cela nous ne sommes pas de son avis. Il est vrai, comme il le dit lui-même, que les oiseaux et les animaux ont leur langage et leur parole, restreints et limités toutefois, quoique suffisant à retracer leurs impressions et leurs sensations instinctives, c'est-à-dire ces grandes passions connues sous les noms de colère, amour, plaisir, douleur, terreur, effroi, appétit, etc. Les perroquets et les sansonnets répètent assez fidèlement les mots qui leur sont appris.

Cette observation que fait M. de Quatrefages, observation fort naturelle, du reste, nous a été faite aussi par M. le marquis d'Hervey Saint-Denis dans une des dernières séances de la société d'Ethnographie. Oui, sans doute, les perroquets et les sansonnets parlent et répètent les mots qu'on leur a appris; mais ces mots, il faut les leur apprendre, et ils les répètent à tout propos sans ordre et sans discernement. Un perroquet n'a jamais été le professeur d'un autre perroquet, à ce que je sache, du moins. Il n'a pu, dans tous les cas, que lui enseigner ce qu'il avait appris lui-même. L'homme est son propre maître; et le don de la pa-

role, qu'il possède en quelque sorte depuis le berceau, se perfectionne singulièrement avec l'âge et l'expérience. Une exception ne saurait d'ailleurs infirmer une règle générale ; selon les lois de la grammaire, elle la confirme et la corrobore au contraire. L'exemple du sansonnet et du perroquet parlants ne saurait donc être raisonnablement et sérieusement invoqué pour prouver la ressemblance du langage des hommes qui parlent avec le langage des animaux, qui n'ont que des intonations plus ou moins perceptibles et saisissables. L'homme comprend d'ailleurs le sens et la portée des termes et des mots ; les perroquets ne comprennent point ce qu'ils disent, et c'est là, à mon avis, une sensible et prodigieuse différence.

Et si l'on voulait se servir d'un exemple unique pour infirmer les règles acceptées, ne trouverait-on pas quelques exemples saillants de moralité et de religiosité chez les animaux même, à qui M. de Quatrefages semble enlever entièrement ces dernières propriétés ? Le castor est assurément un animal très-intelligent et plus qu'ordinaire ; il se construit des cabanes et des huttes comme les fourmis forment leurs greniers d'abondance et les abeilles leurs ruches à miel ; l'agami garde fidèlement les troupeaux de son maître et l'avertit de la présence des étrangers ou des maraudeurs. Mais ceci n'est que de l'intelligence ; peut-être n'ont-ils pas l'instinct du bien et du mal, c'est-à-dire celui de la moralité. Mais contestera-t-on cet instinct au singe, au chien et au cheval ? De nombreux exemples sont là pour attester, en effet, qu'ils se rendent parfaitement compte des actions bonnes ou mauvaises qu'ils accomplissent volontairement.

Le Terre-Neuve qui se jette à la mer pour sauver les noyés, le chien du mont Saint-Bernard qui cherche la trace des voyageurs égarés et perdus dans les neiges des Alpes, le dogue vigoureux qui se précipite au secours de

son maître assailli et qui terrasse ses adversaires, ont assurément la conscience de leur bonne action et de leur bonne conduite. Il en est de même, dans un autre sens, du cheval qui se cabre et qui renverse le cavalier sans adresse et sans expérience qui ose le monter malgré lui ; du singe délivré de sa chaîne qui brise tous les objets qui se présentent devant lui pour se venger de ses heures de captivité et d'ennui ; même du chat qui se dérobe avec soin avec la portion de viande qu'il a conquise par ruse ou par adresse à l'insu de ses patrons ou de leurs domestiques.

Et ceci n'est plus seulement de l'instinct ou de l'intelligence ; c'est un sentiment de moralité aussi développé chez eux que peut l'être le don de la parole chez le perroquet que nous venons de citer.

L'éléphant du Jardin des Plantes qui conservait soigneusement dans sa trompe une portion d'eau bourbeuse pour la jeter au visage d'un mauvais plaisant qui s'était amusé à lui présenter des cailloux au lieu d'un morceau de pain ou de brioche, n'avait-il pas aussi, jusqu'à un certain point, le sentiment de la moralité ?

Les cas de religiosité sont moins fréquents peut-être que les cas de moralité que nous venons de citer ; ils sont aussi moins ostensibles et moins perceptibles aux yeux de l'observateur. Mais pour ne citer qu'un exemple, puisqu'un seul exemple suffit pour infirmer une règle, plusieurs voyageurs n'ont-ils pas consacré l'attitude respectueuse du même éléphant, libre et indompté, s'inclinant ou se prosternant à la première apparition de l'astre du jour ? Et ce salut adressé au soleil par le colossal mastodonte ne ressemble-t-il pas singulièrement à l'adoration du soleil par les Incas du Pérou ? Le chant quotidien du coq à la venue de la lumière ne serait-il pas lui-même un témoignage patent d'une sorte d'instinct ou d'hommage religieux rendu par le chantre de nos basse-cours ?

Mais, à notre avis, les rares exemples que nous venons de citer ne sauraient infirmer la règle générale (1). Il serait aussi injuste d'assimiler l'homme aux animaux, sous ce dernier rapport, qu'il nous a paru injuste à M. de Quatrefages d'assimiler le langage élémentaire des oiseaux et des animaux au langage ou à la parole perfectionnée des hommes; et nous regrettons sincèrement qu'il ait cru devoir reléguer au rang d'une observation toute simple et toute secondaire, ce troisième et remarquable signe distinctif, selon nous, qui sépare nettement et d'une manière claire et précise le règne humain du règne animal.

Les considérations qui engagent les savants et les naturalistes à former le règne humain ou homminal séparé, occupent le second chapitre, dont nous acceptons sans restriction la conclusion générale.

Nous arrivons, dans le chapitre III, à l'analyse de ce que l'on entend par *espèce*, qui est le mot privilégié également adopté par la science, pour désigner le groupe humain séparé des autres corps organiques et constituant un des règnes de la nature. Chaque règne se subdivise en effet en espèces, en embranchements, en classes, en ordres, en genres et en familles.

L'espèce seule, qui est l'unité, est définie de cette manière par l'auteur : Elle est l'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus *ou qui peuvent être regardés comme descendus* d'une paire primitive unique par une succession *ininterrompue* de familles (2).

Nous ne chicanerons pas les savants ni M. de Quatrefages sur le mot technique *espèce*, qui est invariable suivant Cuvier, variable selon Lamarck, et variable-limité selon

(1) A ce compte-là, la chauve-souris ou le hibou, qui n'y voient que la nuit; la taupe aveugle, qui vit constamment sous terre, et la marmotte, qui dort six mois consécutifs, devraient former un *règne* à part, en dehors du règne animal ordinaire ?

(2) Chap. 3, page 54.

Buffon, employé de préférence au mot *race*, qui nous semble toutefois plus puissant, plus énergique et plus significatif.

Le mot espèce, qui vient de spécialité, ne nous semble ni assez convenable ni assez imposant pour devenir l'équivalent de l'un des règnes de la nature, d'où découlent tant de fractions d'individus et tant de catégories diverses et variées.

Le mot espèce nous paraîtrait devoir être pris plutôt dans le sens individuel que dans le sens général.

Qu'est-ce que c'est que cette *espèce-là?* eût dit dédaigneusement une marquise Pompadour ou *Régence*, en parlant de son cuisinier, de son laquais ou même d'un bourgeois. Elle n'eût jamais dit : Qu'est-ce que c'est que cette *race-là?*

Le mot *race* est en effet plus noble, plus grand, plus aristocratique, plus applicable à une idée générale.

Mais puisque les savants ont décidé le contraire, servons-nous donc du mot *espèce* qui a été préféré.

L'espèce est à la fois fixe et variable, ce qui prouve que Cuvier et Lamarck n'ont pas tort, sans avoir pour cela complètement raison.

Le chapitre IV est employé à démontrer la fixité de l'espèce, et M. de Quatrefages cite à l'appui de son raisonnement plusieurs exemples concluants et irrécusables : le sequoia gigantesque de la Californie, haut de cent mètres et épais de dix, dont on évalue l'âge à la somme raisonnable de soixante siècles ou de six mille années ; le baobab du Cap-Vert, dont parle Adanson, plus jeune de dix siècles, mais, comme on le voit, très-vénérable et très-respectable encore; un second baobab du même âge décrit par M. de Golbéry; les récifs de corail de la Floride, estimés par Agassiz à huit mille années; des ifs de trois mille années, des chênes patriarches de douze cents, etc.

En revanche, le chapitre V constate la variabilité de l'espèce ou de l'individu, qui changent, selon l'âge, de forme

et de couleur. Ainsi des blancs deviennent noirs, des nègres deviennent blancs, etc.

Ce chapitre nous donne ensuite la définition du mot variété :

Qui est un individu ou un ensemble d'individus appartenant à la même génération sexuelle, qui se distingue des autres représentants de la même espèce par un ou plusieurs caractères exceptionnels (1).

Puis celle du mot *race :*

Ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive (2).

Dans le chapitre VI, M. de Quatrefages prouve et justifie l'influence du milieu, c'est-à-dire du climat, de la température, de la sécheresse ou de l'humidité, ou du chaud et du froid, et de la nourriture sur les races végétales, animales et humaines, qu'elles perfectionnent ou qu'elles modifient d'une manière sensible.

Nous ne comprenons pas que les Polygénistes aient pu combattre cette opinion essentiellement juste et raisonnable, et nous sommes complètement de l'avis de l'auteur, en ce sens que le milieu physique, c'est-à-dire les conditions matérielles qui président à la naissance, à la vie et à la mort des individus, influent considérablement sur leur constitution, leur santé, leurs formes extérieures et leur existence, de même que le milieu moral et intellectuel, ou le cercle social dans lequel se trouvent placés l'enfant, l'adolescent et l'homme mûr, influent avantageusement ou défavorablement sur le développement de ses mœurs, de son esprit et de son intelligence.

Ce sont là des faits palpables et irrécusables que l'expé-

(1) Page 68.
(2) Page 69.

rience prend soin de justifier tous les jours par de nouveaux exemples (1).

Le chapitre VII signale l'existence de trois grandes races, sauvages, domestiques, libres ou marronnes, chez les végétaux et chez les animaux. L'état sauvage est l'état primitif ou naturel des plantes ou des bêtes, réduites au second rang par la culture ou l'apprivoisement, dirigées vers le troisième par l'émancipation volontaire ou accidentelle.

Disons, en passant, que tout en simplifiant et en réduisant par des exemples scientifiques les espèces diverses végétales ou animales, M. de Quatrefages en accepte et en reconnaît plusieurs, et même en assez grande quantité. A savoir, d'après Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, vingt-et-une espèces d'animaux, dix-sept pour les oiseaux, deux pour les poissons, sept pour les insectes, en tout, quarante-sept, sans compter les espèces végétales, qui sont en plus grand nombre.

L'auteur de l'ouvrage sur l'unité de l'espèce humaine, qui est polygéniste sous ce dernier rapport, arrive enfin, comme il l'a promis au début de son livre, et par l'examen des règnes végétal et animal composant les deux branches de l'empire organique, dans son chapitre VIII, à l'étude du règne humain qui en est la troisième branche.

Là, nous trouvons des détails intéressants sur les transitions et les variations des différentes races humaines, et les affinités ou les ressemblances des populations de l'Afrique, dont le teint est tour à tour noir, brun foncé ou olivâtre; des Ashantis, des Dahomans et des habitants du Congo, par exemple, avec les populations européennes.

L'espèce, dit M. de Quatrefages dans son chapitre IX,

(1) Tel homme, en un mot, avec la même constitution physique, doué d'un bon sens ordinaire dans un climat tempéré, serait un fou s'il était né sous le soleil brûlant de l'Afrique, idiot sous le ciel de glace de la Scandinavie.

telle qu'elle est comprise par les naturalistes, repose sur deux ordres de faits et répond à deux idées très-distinctes : ressemblance et filiation (1).

On ne saurait être ni plus exact ni plus concis dans cette seconde définition complémentaire de l'espèce humaine.

La ressemblance de tous les hommes, du nègre et du blanc, entre autres, continue M. de Quatrefages, dont nous résumons l'opinion dans son ensemble et non littéralement et mot à mot, est loin d'être assurément, au premier abord, complète et radicale ; mais les différences apparentes de couleur et de structure qu'invoquent les Polygénistes en faveur de leur système, peuvent être facilement atténuées et appliquées en faveur du système Monogéniste, si l'on considère les variations anatomiques et physiologiques qui s'accomplissent chez les végétaux, et les métamorphoses de ce genre, psychologiques même, qui sont apparentes et parfaitement observées dans le règne animal, et par suite applicables dans toute leur étendue au règne homminal ou humain, où elles deviennent, comme dans les deux autres règnes, grâce à la puissante influence du milieu, transmissibles, héréditaires et perpétuelles.

Les variations de l'espèce humaine sont grandes et multiples, et M. de Quatrefages les résume avec assez d'habileté dans son chapitre X. Il y a, en effet, selon lui et selon les zoologistes, trois couches dans la peau de tout individu : le derme, qui n'est autre chose que la peau proprement dite, couche intérieure profonde et injectée de sang, et d'une teinte rouge en apparence ; l'épiderme, couche cornée et demi-transparente à l'extérieur ; et le corps muqueux enfin, placé entre le derme et l'épiderme, siége de la coloration. Selon le développement ou la transparence des cellules superposées qui recèlent les corps muqueux, viennent

(1) Page 119.

en effet les couleurs et les nuances disparates : ainsi les pattes des poules communes sont tour à tour jaunes, noires ou olivâtres ; les yeux des nègres, bleux, gris, noirs ou châtains, comme ceux des Européens ; les plumes des oiseaux, toujours sous la même influence, nous apparaissent sous les couleurs les plus brillantes et les plus variées.

La question de couleur, qui est invoquée avec tant d'énergie par les Polygénistes, n'est donc, selon M. de Quatrefages, qu'une simple affaire de muquosité ou d'infiltration sanguine plus ou moins perceptible.

Les affinités de la barbe et de la chevelure, communes à tous les hommes, sont ensuite rappelées avec autorité par M. de Quatrefages, qui fait une ample et bonne justice de la différence de la taille et des proportions du corps, réhabilite les Australiens comparés aux singes, justifie de leur moralité, de leur religiosité et de leur intelligence, et conclut que les Patagons gigantesques et les Boschimen pygmées proviennent incontestablement d'une espèce unique et primordiale, car la question de couleur et le teint écarté, la question de la taille et des formes est pareillement renversée et annihilée aussi.

Notre ignorance sur les matières scientifiques nous empêche de répondre catégoriquement aux assertions et aux conclusions de ce chapitre, l'un des plus intéressants et des mieux écrits du volume, qui est généralement bien écrit et très-intéressant. Laissant donc à des Polygénistes plus compétents le soin de traiter la question de couleur et de muquosité à un point de vue différent de celui que je viens d'indiquer, je me contenterai d'une protestation pure et simple contre les faits relevés dans le chapitre X, au sujet duquel je déclare faire toutes les réserves possibles.

Le chapitre XI nous ramène à l'influence du milieu sur les individus et présente les différences des deux types créateurs de l'espèce, le père et la mère, d'où découle

l'hérédité des races et des individus, et la ressemblance, qui est plutôt alternante que directe (1).

La formation des races animales, l'influence de l'hérédité et des actions du milieu sur les générations, la sélection naturelle et artificielle, forment l'objet du chapitre XII, chapitre tout scientifique et tout zoologique de son essence, qui nous révèle l'engraissement artificiel des animaux domestiques, le perfectionnement des races animales par leur croisement ou l'élevage; avec un exemple ou une application humaine en faveur des Lacédémoniens ou des Spartiates, qui amélioraient la race ou l'espèce homminale par le choix des meilleurs sujets destinés à la reproduction.

Le chapitre XIII est la suite du chapitre XII et présente plusieurs exemples remarquables de l'action de l'hérédité et de milieu sur l'homme, avec les variétés et les singularités qui ont contribué à la formation de nouvelles races humaines.

Le chapitre XIV est le point capital ou culminant de l'ouvrage. Toutes les données précédentes, toutes les combinaisons, toutes les preuves et tous les exemples, agglomérés, accumulés et superposés jusqu'alors par M. de Quatrefages, vont recevoir leur sanction définitive par la solution de la fameuse question du croisement des plantes et des animaux appliquée également à l'homme, ou du problème de l'hybridisme et du métissage.

Or, que sont l'hybridisme et le métissage?

Écoutons à ce sujet M. de Quatrefages lui-même :

« Les botanistes ont désigné depuis longtemps, s'écrie-t-il (2), par le mot d'*hybride*, le produit d'un croisement quelconque; mais éclairés par l'expérience, ils ont distingué de

(1) Alternante, en ce sens, comme l'ont démontré Bardach et Girou de Buzareignes, qu'elle est plus nombreuse et plus frappante de grand-père à petit-fils et de grand'mère à petite-fille que de père à fils, de mère à fille (page 183).

(2) Page 235.

bonne heure les hybrides *vrais* des *faux* hybrides. Tout a confirmé la justesse de cette distinction. D'autre part, les zoologistes ont généralement employé le mot *métis*, passé aujourd'hui dans le langage des éleveurs.

» Nous conserverons donc ces deux termes, et nous en étendrons la signification aux deux règnes (animal et végétal); au règne homminal ou humain ensuite.

» Le métis ou hybride faux sera l'animal ou le végétal (ou l'homme) produit par le croisement d'individus de *races* différentes; — l'hybride vrai sera l'animal ou le végétal (ou l'homme) produit par le croisement d'individus d'*espèces* différentes. »

Ne nous trompons pas, en effet, sur ces mots, car ils ont une haute signification et une grande portée.

M. de Quatrefages établit d'abord chez les plantes et chez les animaux la facilité et la fréquence du croisement des races provenant d'une espèce unique et primordiale.

Et par contre, l'infréquence, la rareté et la stérilité des produits du croisement des hybrides, c'est-à-dire des individus d'espèces différentes.

Quelques exemples attestent cependant la fécondité des hybrides accouplés ensemble; mais ces exemples sont rares et clair-semés (1).

Le métissage ou croisement de race à race, conclut avec autorité M. de Quatrefages, à la fin de ce chapitre, est partout et toujours facile, quelques différentes que soient les races; il s'effectue journellement, et sous son influence, la fécondité demeure régulière et supérieure parfois à l'union de deux individus de même race. — Au contraire, l'hybridation ou croisement d'espèce à espèce est, dans l'im-

(1) Le titire, par exemple, né du bouc et de la brebis; le *musmon*, produit du bélier et de la chèvre; le croisement du lapin et du lièvre, du canari et du chardonneret, etc.

mense majorité des cas, impossible, alors même que les espèces mises en rapport présentent en apparence les affinités les plus prononcées. Extrêmement rare chez les individus sauvages et libres, elle n'a guère lieu entre les individus domestiques et captifs, et la fécondité est irrégulière et proportionnellement restreinte et diminuée.

Où veut donc nous conduire M. de Quatrefages avec ses conclusions nettes et tranchantes sur l'hybridisme et le métissage, question grave et intéressante qu'il continue d'agiter avec force et persévérance dans le chapitre XV, intitulé : *Des produits du croisement chez les plantes et les animaux métis et hybrides ?* Selon lui, la ressemblance unilatérale des produits croisés, où l'enfant reproduit seulement les caractères d'un seul de ses créateurs, est extrêmement rare et excentrique chez les végétaux comme chez les animaux, où ces mêmes caractères changent aussi avec l'âge. La ressemblance bilatérale, c'est-à-dire avec père et mère, est par contre ordinaire chez les individus hybrides ou métis. Seulement, tandis que chez les derniers, l'hérédité et la succession se transmettent de génération à génération et constituent souvent une race nouvelle et distincte, les héritiers ou les enfants des hybrides dépassent rarement la deuxième ou troisième génération.

Donc, le résultat des observations de M. de Quatrefages peut se résumer dans les conclusions et les observations suivantes :

La multiplicité et la fécondité des familles animales ou végétales sont assurées et garanties par le croisement quotidien et journalier des individus appartenant aux mêmes races ou aux mêmes familles.

La fécondité du croisement des espèces hybrides est, au contraire, anormale, exceptionnelle, presque impossible, et l'hérédité continue ne s'est montrée nulle part encore.

Les théories que nous avons appliquées aux animaux et

aux plantes peuvent en outre s'appliquer aux hommes, composant le troisième règne de l'empire organique.

Or, depuis les temps les plus antiques et les plus reculés, il a été prouvé, par l'expérience, que le croisement des races humaines, même les plus dissemblables quant à la couleur, au teint et aux formes physiques, a toujours été facilement suivi de la fécondité et de la propagation de l'espèce, conditions qui ne sont appliquables qu'aux individus issus réellement de races ou de familles homminales (1).

Il résulte de cette observation que les races jaunes, blanches, noires ou rouges se rencontrant, se croisant et se multipliant à l'infini, ne sauraient appartenir à une espèce différente et séparée, constituant l'hybridisme ou l'hybridation, et se relient entr'elles par des rapprochements et des ressemblances à la fois physiques, morales et intellectuelles, imperceptibles à l'œil, il est vrai, mais parfaitement sensibles et analysables aux yeux observateurs de la science et de l'expérience.

Par ces motifs, comme les exemples généraux doivent constituer la règle, et les exemples particuliers l'exception (2), nous proclamons, dit M. de Quatrefages, malgré quelques cas de reproduction des hybrides que nous ne saurions *nier* dans le passé et dans le présent :

Que les plantes, les animaux et les hommes, reproduits et multipliés par le croisement et le métissage, sont censés remonter, tous sans exception, à une paire primitive unique et sans rivale (3);

(1) Nous ignorons si l'accouplement d'un nain et d'une géante ou d'un patagon et d'une laponne serait aussi productif que l'affirme M. de Quatrefages ; mais il nous est permis d'en douter.

(2) L'exemple particulier ne fait pas la règle. M. de Quatrefages est donc de notre avis, au sujet du perroquet, ce qui l'amènera peut-être à revenir sur la non différence du langage des hommes et des animaux.

(3) Là est la différence qui sépare M. de Quatrefages de ceux qui affirment la *paire primitive unique*. Il déclare que la science et l'observation ne lui fournissent aucune

Que le système Monogéniste ou de l'unité des races doit l'emporter sur le Polygénisme ou la pluralité des mêmes races;

Que nous sommes dans le vrai de la question, et que l'erreur appartient à nos adversaires.

Telle est la conclusion donnée par M. de Quatrefages à la fin de son seizième chapitre, présentée sous une autre forme, à la vérité, mais identique pour le fond et le résultat.

L'humanité toute entière, ajoute l'auteur, ne forme donc qu'une seule espèce, et les groupes que l'on y reconnaît ne sont que des races de cette espèce.

Et cette conclusion résulte, non pas seulement d'une théorie, non pas d'une idée préconçue, non pas d'un dogme, mais uniquement de l'observation et de l'expérience scientifiques appliquées à l'étude de l'homme comme on les applique à l'étude des autres êtres vivants; non pas l'observation s'exerçant depuis quelques années sur un petit nombre de faits isolés, l'expérience portant sur quelques générations d'animaux ou de végétaux; mais l'observation et l'expérience agissant depuis des siècles, embrassant toutes les espèces animales ou végétales soumises à l'action de l'homme pour conclure d'elles à lui. (1)

donnée propre à décider pour ou contre ce *point de fait*. Il se borne à croire et à déclarer que *tout est comme si* cette paire primitive unique eût existé. *Au point de vue scientifique*, cette solution suffit et est complète. *Au point de vue de la foi*, il en est autrement; mais nous avons vu que M. de Quatrefages a évité avec grand soin le terrain religieux.

(Cette note nous est fournie par M. de Quatrefages lui-même, qui l'a écrite de sa propre main en marge de notre manuscrit. Nous croyons de notre délicatesse et de notre impartialité de la respecter en entier).

(1) M. de Quatrefages reproduit ici, à l'appui de ses idées, un tableau publié par M. de la Renaudière, dans son histoire du Mexique, indiquant les divers degrés du mélange opéré entre les trois races blanche, noire et rouge, dans le Mexique. Nous avons vu dernièrement, dans les colonnes de l'*Opinion Nationale*, je crois, un tableau semblable de métissage, appliqué à la Chine, par un médecin français. Ces deux renseignements sont, en effet, très-curieux et très-remarquables par la multiplicité des métis.

Si la méthode est juste, s'il n'y a réellement, comme nous le pensons, qu'une seule physiologie générale, soumettant aux mêmes lois tous les êtres organisés, il n'existe qu'une seule espèce d'hommes.

Pour soutenir qu'il existe plusieurs espèces d'hommes, il faut admettre que les espèces humaines sont régies par une physiologie séparée, étrangère aux végétaux et aux animaux, se manifestant dans une foule de circonstances et surtout dans les phénomènes de la reproduction, c'est-à-dire, dans ceux où tout concourt à démontrer une identité fondamentale.

Entre deux croyances qui entraînent des conséquences aussi opposées, le naturaliste, le physiologiste ne peuvent hésiter.

Voilà pourquoi nous croyons à l'unité spécifique de l'homme, pourquoi nous combattons ceux qui proclament la multiplicité des espèces humaines.

.....

.....

.....

.....

La base du système Monogéniste ainsi établie, M. de Quatrefages, en vaillant et en brave lutteur, entreprend dans les chapitres suivants l'examen des opinions polygénistes, et combat corps à corps avec les champions opposés.

Il s'appuie sur l'accord des grands naturalistes, Buffon, Cuvier, Lamarck, Humboldt et Geoffroy Saint-Hilaire, au sujet de la taxonomie ou de la détermination et de la classification des espèces, invoque l'autorité de la science vraie et exacte, et en remontant aux faits possibles du passé par l'appréciation des faits présents, discute et repousse les probabilités invoquées par les Polygénistes à l'égard de la *possibilité* du croisement par l'hybridisme et des époques antérieures, des changements et des métamorphoses admissi-

bles pour les conditions générales des corps naturels et physiques et les manifestations vitales dans les premiers âges de l'humanité (1). Il s'élève contre les difficultés du croisement entre certains groupes humains qui sont l'un des principaux arguments des disciples de l'école américaine de Nort et de Morton (2) ; réduit au rang de métis les Cafusas et les Griquas Boschimans de l'Afrique et les Polynésiens, regardés comme hybrides par les mêmes défenseurs du Polygénisme (3) ; justifie l'influence du milieu contre ceux qui la nient, et nous montre les prétentions diverses limitées ou illimitées des polygénistes Bory de Saint-Vincent, Desmoulins, Gliddon, etc., sur la fixation du nombre possible de la pluralité des espèces (4).

L'illustre savant Agassiz, avec ses multiples paires primitives et primordiales et ses grands centres de création de l'espèce humaine, qui sont l'Arctique, le Mongol, l'Européen, l'Américain, le Nègre, le Hottentot, le Malais et l'Australien, subdivisés en provinces zoologiques par les affinités du langage et par quelques autres points de contact, système basé sur l'impossibilité physique des espèces polaires de pouvoir vivre et subsister même momentanément sur le même terrain que les espèces équatoriales, est enfin combattu par M. de Quatrefages, qui n'admet qu'un seul centre de création et qu'un seul berceau de l'espèce humaine, c'est-à-dire l'Asie centrale, patrie générique admise depuis longtemps par les écrivains religieux, les savants, les poètes et même par les historiens (5).

Le XXIIe et dernier chapitre de l'unité des races humaines est enfin consacré par l'auteur aux migrations réelles ou apo-

(1) Chapitre XVII.
(2) Chapitre XVIII.
(3) Chapitre XIX.
(4) Chapitre XX.
(5) Chapitre XXI.

cryphes attribuées aux divers peuples de la terre, ce qui lui permet d'envisager la question au point de vue de l'histoire, qu'il appelle en dernière analyse, mais, faut-il l'avouer franchement, comme un auxiliaire peu sérieux et peu décisif, au secours de la zoologie et de l'histoire naturelle.

Le côté historique n'est donc pas le côté fort de M. de Quatrefages, qui cherche à nous démontrer le peuplement et la colonisation de l'Amérique et de la Polynésie, par les Européens ou plutôt par les Asiatiques, venus des côtés de la Chine, du Japon et du détroit de Behring au Midi, au Nord, par le Kamschatka, les îles Aléoutiennes, l'Islande ou le Groënland, et même par les populations africaines, qui ont pu entrer pour une part, assurément très-faible et très-restreinte, dans cette immigration des peuples étrangers dans le Nouveau-Monde (1).

Les Tchouktchis, cette population si différente de toutes les races polaires, étaient campés à la fois, d'après lui, en Asie et en Amérique. Ils occupent encore une partie des deux côtes, et il est naturel de penser qu'ils ont passé de l'une à l'autre (2).

Quant aux Scandinaves, aux Groënlandais et aux Islandais, leurs titres à la découverte de l'Amérique, dit M. de Quatrefages, sont aujourd'hui reconnus comme pleinement authentiques. Et les savantes et curieuses recherches de Rafn nous ayant appris la colonisation du Groënland (vers l'an 1,000 de J.-C.), par les Normands et les Scandinaves fuyant la tyrannie d'Harald Harfager, il y a lieu de supposer, qu'établis d'abord dans le nord de l'Amérique, ils descendirent vers le midi et établirent des communications avec le Canada (3), et sans doute aussi avec l'Orégon et la Californie.

(1) Page 407.
(2) Page 408.
(3) Page 411.

Les noirs Charazanis du Pérou et les Caraïbes noirs de l'île Saint-Vincent sont aussi des preuves évidentes du passage de l'antique race africaine dans le continent américain (1).

Dans cette nomenclature variée des peuples européens, africains ou asiatiques, qui pourraient s'attribuer, avec raison, mieux que Colomb et les Espagnols, la découverte, mais non toutefois le *peuplement primitif* du quatrième continent de la terre, M. de Quatrefages oublie les braves et intrépides Frisons, ces marins renommés du Nord, qui ont la double prétention d'avoir découvert l'Amérique et converti l'Éthiopie et l'Abyssinie.

Car, ainsi que le dit Martin Hamsconius, dans son histoire des antiquités de la Frise :

« *Neque satis visum fuit Frisia cogniti solum modo orbis regna, ab gloriam fidem que Christi ampliandam conservandam que multa cum laude et labore peragrasse; verumentiam ad secreta et abscondita Oceani per lustranda et investiganda animum adjicientes, in ipsam usque penetravant Americam.* »

Il paraît que c'est dans le Mexique et dans le Pérou que s'établirent les races européennes du Nord, si l'on en croit les traditions et les possibilités historiques.

Mais M. de Quatrefages exclut avec raison les *possibilités* de la science ; il doit exclure également de l'arène toutes ces indications purement historiques, qui ne sont aussi que des *possibilités* et n'ont, après tout, en les admettant, qu'une très-faible dose d'antiquité chronologique ou de vétusté *homminale*.

Nous connaissons trop bien son équité et sa loyauté pour penser qu'il soutiendra le contraire.

(1) Page 413.

III.

Courte réponse à M. de Quatrefages.

Ma réponse à M. de Quatrefages sera courte et précise.

M. de Quatrefages, en n'acceptant pour arbitres que les observations de la science et de l'histoire, s'est placé tout simplement sur le domaine des hypothèses et des probabilités.

Les considérations historiques sur l'unité des races ne reposent absolument que sur des données purement hypothétiques. Les considérations scientifiques sont aussi dans le même cas.

Nous répondrons donc directement, et selon l'étendue et la mesure de nos forces, à ces deux points de vue.

Historiquement parlant, d'abord, ce qui n'est que le point accessoire.

Historiquement parlant, nous admettons les propositions suivantes :

Il est *possible* que des migrations variées et à des époques éloignées aient eu lieu, soit de l'Asie en Europe, de l'Asie en Afrique, ou de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique en Amérique et en Océanie.

Il est *possible,* d'après plusieurs systèmes chronologiques, que les Indiens soient venus en Égypte et en Éthiopie et y aient fondé, dans les temps fabuleux, des dynasties divines et primordiales.

Il est possible que les races Japhétides, Sémitiques et Chamites se soient répandues en Europe, en Asie et en Afrique.

Il est possible que les races Pélasgiques se soient répandues en Sicile, en Italie et en Celtibérie.

Il est possible que les Kimris ou Celtes de la Gaule et du Nord aient envahi la Médie, la Perse et la haute Asie.

Il est possible que les races Frisonne, Normande et Scandinave soient passées dans l'Islande et dans le Groënland, et se soient de là répandues dans l'Amérique du Nord.

Il est possible que les Aztèques et les Chichimèques, ces premiers conquérants du Mexique, appartînssent aux races Indiennes ou Asiatiques.

Il est possible que l'Asie soit le berceau de l'humanité et la patrie du premier homme et de la première femme admis par les Monogénistes.

Mais ces faits ne sont que possibles et problématiques et ne sont nullement avérés et certains.

Le contraire est aussi possible et admissible. Puisque l'on suppose et que l'on admet assez généralement les migrations des peuples de l'Europe, de l'Asie et même de l'Afrique, justifiées dans le seizième siècle par les expéditions de Colomb, de Vespuce, de Cortez et de François Pizarre, en Amérique et en Océanie, pourquoi n'admettrait-on pas la possibilité des migrations des premiers indigènes de l'Amérique dans l'Asie méridionale et dans l'Amérique du Nord? (1)

Les Arabes sous Tarik et Mouça ben Noçaïr ont bien traversé le détroit de Gibraltar et passé d'Afrique en Espagne, après être passés, sous la conduite d'Amrou, d'Arabie en Égypte. Les hordes tartares de Tchenguiz-Khan et de Timour-Leng, et turques d'Amurat et de Mahomet, n'ont-elles

(1) Nous avouerons, par exemple, que nous ne pouvons croire aux migrations des Lapons et des Samoyèdes, qui sont les habitants des provinces glaciales du Nord, et qui constituent sans doute une des espèces les plus saillantes du règne homminal ou humain.

pas franchi l'Hellespont ou le Caucase et inondé l'Europe de leurs bataillons innombrables?

Les chevaliers croisés ont bien franchi les mers pour conquérir Jérusalem et la Palestine?

Pourquoi les indigènes américains ne seraient-ils pas venus, de leur côté, à la faveur de quelque immigration inconnue, camper hardîment sur les bords de l'Indus ou de l'Euphrate, et déployer leurs bannières chez les Européens civilisés ou les barbares habitants de l'Afrique?

Le champ des probabilités, des possibilités et des conjectures est, comme on le voit, vaste, immense et illimité.

Il est possible qu'il y ait des affinités de mœurs, de langue et de structure physique entre les races, ou plutôt les espèces, puisqu'il s'agit d'espèces, entre les habitants de l'ancien monde et les habitants du nouveau.

Il est possible que la différence des couleurs ne provienne que de la muquosité plus ou moins intense des nations et des peuples.

Je le répète, tout cela est possible, mais cela n'est pas sûr.

Venons à la partie purement scientifique de l'œuvre de M. de Quatrefages, qui, nous le savons, fait, lui aussi, bonne et ample justice des possibilités éventuelles.

M. de Quatrefages ne nous disputera certes point que la création de l'homme et de l'univers est un fait entièrement *anormal* et en dehors des règles communes et ordinaires qui régissent actuellement les différents règnes de la nature.

Or, un fait anormal et exceptionnel ne ressort point des faits communs et ordinaires ou naturels, et ne reconnaît ni la même autorité, ni les mêmes lois, ni surtout le même point de départ ou la même origine.

Par suite, les Polygénistes ne sont donc pas trop mal fondés dans leurs conjectures, en admettant que les lois de

la nature aient pu être sujettes à quelques variations et à quelques métamorphoses, depuis les temps si reculés de la création.

Nous pourrions même conclure qu'en acceptant l'idée d'une paire primitive humaine, M. de Quatrefages n'est pas conséquent dans ses idées sur la formation des animaux et des végétaux, dont il reconnaît la multiplicité des espèces, tout en limitant et réduisant ces dernières autant qu'il a été permis aux naturalistes de le faire ;

Que le système de M. de Quatrefages aurait été bien autrement puissant et sérieux, s'il avait réussi à prouver qu'il n'y a eu qu'un seul animal, qu'un seul oiseau, qu'un seul poisson, qu'un seul insecte, qu'une seule plante, qu'un seul arbre primitifs et primordiaux, d'où découlent toutes les autres races végétales et animales ;

Qu'en accordant plusieurs espèces au règne animal et au règne végétal, il a singulièrement rétréci le domaine du règne humain, en ne lui octroyant qu'une seule espèce générique.

Pour que la comparaison des lois qui régissent les deux premiers de ces règnes avec les lois du règne homminal fût juste et raisonnable, il aurait au moins fallu attribuer à ce dernier règne les mêmes facultés ou les mêmes propriétés communes aux deux précédents ; et si plusieurs espèces sont reconnues exister chez les uns, elles auraient dû être pareillement reconnues exister chez les autres, c'est-à-dire, dans le dernier des trois règnes de l'empire organique.

Ce n'est pas d'ailleurs en s'appuyant sur des règnes composés de plusieurs espèces avouées et reconnues que l'on peut conclure qu'un autre règne, issu comme eux du même empire, et astreint par conséquent à certaines lois communes aux deux autres, ne puisse en former qu'une seule, issue d'un seul couple inventeur et fécondateur.

Dans cette réserve même, M. de Quatrefages, tout Mo-

nogéniste qu'il veuille le paraître, n'est-il pas, sans s'en douter, quelque peu Polygéniste lui-même, en admettant l'existence d'une première paire humaine, masculine et féminine à la fois ?

Il est certain que le point de départ du Monogénisme absolu ne saurait être un premier couple ou une première paire, ce qui fait déjà deux espèces différentes : l'homme et la femme ; mais bien l'homme androgyne, hermaphrodite ou à deux sexes, tels que la Bible nous le laisse d'ailleurs pressentir en la personne d'Adam, de la chair duquel Ève fut tirée après sa naissance.

Abordons maintenant la question capitale posée comme une conclusion vigoureuse et irrécusable par le savant et l'illustre membre de l'Académie des sciences, c'est-à-dire, la fameuse question de la reproduction facile des métis chez les animaux et les plantes, et la non reproduction des hybrides.

En quoi cette reproduction ou cette non reproduction peut-elle influer en faveur du Monogénisme ?

M. de Quatrefages convient, en effet, que le règne humain diffère des autres règnes par deux qualités morales, distinctes et séparées, inhérentes à la seule espèce *hommi-nale*, c'est-à-dire la moralité (instinct du bien et du mal) et la religiosité. Nous avons déjà démontré précédemment que certains animaux étaient, jusqu'à un certain point toutefois, susceptibles de posséder ces deux qualités morales et intellectuelles. Nous croyons aussi que la moralité et la religiosité des animaux sont à une si grande distance de la moralité et de la religiosité des hommes, qu'elles constituent, assurément, entre les deux règnes, une séparation distincte et une séparation marquée.

Mais il doit en être également à nos yeux de la langue parlée et perfectionnée de l'homme, qui doit constituer assurément, dans les mêmes proportions, une différence à la

fois physique et intellectuelle entre l'homme et les animaux.

L'auteur de l'ouvrage sur l'unité des races est trop instruit et trop éclairé, en effet, pour ne pas comprendre que le moral d'un individu étant ordinairement en rapport avec son physique, et la conséquence même de son organisation physique et matérielle, il s'ensuit que si le règne humain diffère des autres règnes par des priviléges moraux et intellectuels, il doit en différer aussi par des priviléges matériels et physiques. Où seraient, sans cela, les harmonies de la nature, qui sont si parfaites et si accomplies?

L'une de ces conséquences est évidemment le corollaire explicatif et obligé de l'autre.

Or, M. de Quatrefages nie complètement la différence physique de l'homme avec les animaux et les oiseaux. Non-seulement il l'a écrit ou du moins donné à entendre dans ses écrits, mais encore il nous l'a dit positivement, de vive voix, à nous-même. Le doute n'est donc pas permis là-dessus.

Pour lui, en effet, l'homme a deux jambes comme le singe ou comme l'autruche; la peau lisse ou rase comme le bœuf ou le cheval, le poil ou la barbe du lion ou du tigre; il engendre comme les animaux, il se nourrit comme eux des végétaux ou de la viande; il vit et il meurt comme eux, parvenant toutefois à une vieillesse plus grande que la majorité des bêtes, inférieure néanmoins à plusieurs.

Ainsi donc, l'homme physique est un animal.

Essayons donc de prouver, qu'au moral et au physique, nous avons trouvé de nouvelles différences entre les deux règnes, différences que M. de Quatrefages a bien comprises sans doute, mais qu'il n'a voulu ni combattre ni même indiquer.

Aux différences morales signalées par M. de Quatrefages, c'est-à-dire à la moralité et à la religiosité, nous ajouterons :

La *puissance morale conservatrice et préservatrice* de l'homme. L'homme est, en effet, après Dieu, le maître et le souverain de la nature, qu'il administre et qu'il gouverne avec autorité. Dompteur de toutes les bêtes et de tous les animaux, même les plus énormes et les plus monstrueux, qui ne l'ont jamais dompté, et sur lesquels il exerce un véritable pouvoir magnétique, dont l'influence ne saurait être contestée, il doit à la force intime et morale que Dieu lui a donnée en partage, cette supériorité constante et assurée sur les membres multiples et divers des autres règnes composant l'empire organique, et sait se mettre à l'abri des atteintes, des agressions et des entreprises dirigées contre lui par les animaux malfaisants et féroces. C'est cette puissance morale surtout, quoiqu'elle soit en partie physique et intellectuelle, que nous appellerons conservatrice et préservatrice à la fois, qui constitue également, selon nous, une des distinctions morales de l'homme avec les animaux, qui tremblent ou fuient à son approche, et le reconnaissent tacitement pour un chef supérieur et hors ligne. A cette puissance morale peuvent se rattacher aussi les grandes vertus humanitaires qui font de l'homme un être à part et semi-divin, l'ambition, l'amour, le courage, la force d'âme et de caractère, la dignité et la fermeté dans l'adversité, la modération, la clémence, la générosité, la libéralité, qui n'entrent nullement dans les conditions ordinaires de la vie animale.

Nous lui reconnaissons aussi deux qualités intellectuelles.

La première sera la *puissance intellectuelle créatrice et inventrice*. C'est cette puissance, qui prend son siége uniquement dans le cerveau, qui dicte les lois sociales et humanitaires, qui organise les nations et les peuples, qui les police et qui les discipline, qui inspire les prophètes, les apôtres et les réformateurs, qui trace le plan des siéges et

des batailles, des constructions de villes ou d'édifices, des ponts hardis et des chemins de fer rapides, qui dirige l'explorateur et le navigateur sur les mers inconnues, qui découvre ou fait découvrir l'application de la vapeur, l'emploi varié des métaux, les lois de la circulation du sang, le mouvement de rotation de la terre, l'apparition régulière et la statistique des astres et des étoiles, l'indication des marées d'après les phases de la lune, qui prédit les éclipses solaires et lunaires, qui guide, en un mot, sur l'immense terrain de la science, des arts et de la littérature, les géomètres et les mathématiciens, les physiciens et les chimistes, les géographes et les naturalistes, les philosophes et les historiens, les poètes et les orateurs, les peintres, les musiciens et les artistes, cette puissance, en un mot, qui a formé et créé des grands génies tels qu'Aristote ou Hippocrate, Archimède ou Platon, Lycurgue ou Pline l'Ancien, Humboldt ou Lavoisier, le Tasse ou l'Arioste, Tacite ou Tite-Live, Homère ou Virgile, Démosthènes ou Cicéron, Raphaël ou Michel-Ange, Apelles ou Praxitèle, Haydn, Mozart ou Rossini.

La seconde sera la langue perfectionnée de l'homme, qui est un privilége exceptionnel et remarquable accordé à lui seul, et qui se rattache à la fois à sa constitution physique et à ses développements moraux et intellectuels, la langue parlée dont nous avons déjà démontré plus haut la supériorité sur le langage d'instinct employé par les oiseaux et les animaux, la langue, enfin, privilége physico-intellectuel, sans laquelle la puissance morale créatrice ne pourrait s'expliquer, se traduire, se comprendre et se convertir en réalité saillante et ostensible.

Les différences physiques de l'homme et des animaux sont encore plus nombreuses que les différences morales et intellectuelles.

Si l'on m'accorde la puissance morale préservatrice et conservatrice de l'homme, la puissance intellectuelle créatrice

et inventrice, l'on m'accordera aussi l'existence d'une troisième puissance qui est la conséquence obligée des deux premières, et qui en est pour ainsi dire le complément forcé et obligatoire, c'est-à-dire la *puissance physique active et exécutive* dont Dieu a doté nos semblables. Sans cette dernière puissance, en effet, que deviendraient les précautions de sagesse et de prudence enfantées par la première de toutes, les rêves éclatants de la seconde, les désirs, les ordres ou les volontés humains exprimés et dictés par la langue, qui en est l'interprète fidèle?

Comment se construiraient les villes et les citadelles? Comment s'édifieraient les temples et les basiliques, se reproduiraient les tableaux enfantés par l'imagination, s'écriraient les vers et l'histoire, se perpétueraient même ces observations de la science dont M. de Quatrefages est si fier, si le physique de l'homme n'était proportionné à son moral et à son intelligence, s'il n'avait une organisation corporelle harmonique en rapport avec son organisation *cordiale* et spirituelle, s'il marchait horizontalement au lieu de marcher perpendiculairement, comme la plupart des animaux; si ses mains n'étaient à la fois lestes et déliées, agiles et vigoureuses, susceptibles de saisir, d'écarter, de rapprocher et d'étreindre les objets les plus étranges et les plus dissemblables?

Il est évident à mes yeux que l'on ne saurait nier l'existence de cette puissance physique exécutive et sa différence avec celle des animaux, plus restreinte assurément et plus limitée, malgré les priviléges physiques attribués par la nature aux castors, aux abeilles et à la majorité des oiseaux.

Cette première différence physique signalée, n'en trouverait-on pas une seconde dans la nécessité qui oblige l'homme, sauf quelques exceptions très-rares et très-limitées, à se vêtir et à se couvrir pour se soustraire à la rigueur du temps ou à l'intempérie des saisons?

La troisième ne serait-elle pas enfin la couleur, malgré l'explication de la coloration ou de la muquosité donnée par M. de Quatrefages ?

N'en trouverait-on pas une quatrième, enfin, dans la faculté de reproduction attachée à toutes les espèces humaines, croisées avec d'autres espèces, et qui serait inhérente à la nature et à la qualité du règne *homminal* ou humain?

Il va sans dire que nous ne parlons point de l'âme humaine, cette question étant entièrement du domaine de la religion et de la théologie.

Que deviendrait alors le système de M. de Quatrefages sur le métissage et sur l'hybridisme, si on lui répondait simplement par ces mots :

Vous comparez l'animal et le végétal à l'homme pour arriver à la solution du problème que l'hybridisme étant *ordinairement* infécond chez les derniers, il doit se trouver placé dans les mêmes conditions à l'égard de l'homme, et que les différentes classes humaines qui peuplent l'univers se croisant et se multipliant indifféremment entre elles, ne doivent plus former alors des espèces hybrides séparées, dont la fécondité est victorieusement, mais non complètement combattue dans les autres règnes, mais bien des races métis provenues d'une seule et unique espèce, dont le croisement et la multiplication sont acceptés par les savants et les expériences (1) ?

Pourquoi chercher à créer une nouvelle assimilation de l'homme aux animaux ou aux végétaux, quand vous devriez établir, au contraire, en sa faveur, cette dissemblance physique qui en vaut bien la peine et qui serait un des priviléges séparatifs du règne humain avec les autres règnes organiques?

(1) Il est certain, en effet, que les exemples de reproduction des hybrides n'ont pu s'effectuer que sur les animaux réduits à la condition domestique et non à l'état libre, sauvage et naturel.

Que répondrait alors M. de Quatrefages?

Son système, péniblement et laborieusement établi sur cette seule et unique base, ne s'écroulerait-il pas de lui-même et n'entraînerait-il pas dans sa chute tous ses arguments secondaires ou auxiliaires sur les couleurs, les muqusités et les formes physiques?

Et la fameuse question de l'incompétence ou de l'insuffisance des hybrides pour la reproduction et la multiplication, invoquée par lui comme un des arguments puissants et victorieux du Monogénisme, ne deviendrait-elle pas au contraire une arme redoutable entre les mains de ses adversaires, les Polygénistes ou les croyants à la pluralité des races et espèces humaines?

Et ce résultat ne saurait être assurément blâmé ni réprouvé par les personnes raisonnables.

.....

Le système scientifique de M. de Quatrefages est donc incomplet et défectueux.

Tout en rendant une haute et pleine justice aux mérites réels du savant et de l'écrivain, nous ne croyons pas que les conclusions qu'il tire de ses observations soient jamais sérieusement et irrévocablement acceptées.

Et comme nous l'avons déjà dit au commencement de notre travail, si M. de Quatrefages est un esprit éminent et éclairé, un antagoniste honorable, prudent et modéré, il ne possède point les irrésistibles vertus de l'orateur qui éblouit et qui entraîne, du prédicateur qui attire et qui séduit, de l'apôtre qui terrasse ou qui persuade.

C'est là du moins notre conclusion sincère, franche, loyale, véridique et consciencieuse.

Nous croyons devoir terminer cette analyse peut-être un peu longue par les pages suivantes, qui contiendront le résumé ou le sommaire de nos opinions et de nos observations privées et notre profession de foi sur le Polygénisme.

IV.

Profession de foi d'un Polygéniste indépendant.

Je suis franchement Polygéniste, c'est-à-dire que je crois à la pluralité des races et à la création multiple et synchronique du monde et de l'univers.

Je ne suis ni de l'école Mortonienne, ni de l'école Gliddonienne, ni Agassiste, ni Boryiste, ni Nortiste, ni Moliniste, ni *Américain :*

Je suis Polygéniste indépendant, c'est-à-dire que je crois à mes opinions, à mes idées et à ma conscience.

Je crois que l'on ne peut expliquer ni le Monogénisme ni le Polygénisme par le secours des règles ordinaires, c'est-à-dire par l'autorité des sciences positives et exactes, ou par les inductions tirées de l'histoire, de la géographie, de la géologie, de la linguistique, de la physique et de l'histoire naturelle.

Je crois que ce problème ne peut être résolu ni par l'impulsion dominatrice absolue et aveugle de la foi, ni par les croyances religieuses, ni par les divers systèmes empruntés à la logique, à la morale et à la philosophie.

Il n'est soluble que par le raisonnement et les inspirations personnelles, mûries par l'étude du passé et du présent et les inductions de l'avenir.

Je n'impose donc ni ne veux imposer mes idées à personne.

Je les exprime et je les énonce néanmoins, et je crois devoir les exprimer et les énoncer dans le cours de mon grand ouvrage historique, où elles seront à leur place, car elles

font une partie intégrale et forcée d'une histoire générale et universelle de toutes les nations et de tous les peuples.

Et je demeure Polygéniste, car je suis sûr et convaincu, pour ce qui me concerne, de la supériorité du Polygénisme sur le Monogénisme.

Or, j'avoue humblement que cette conviction me suffit, tout en désirant de tout mon cœur que chacun puisse se déclarer réellement convaincu comme je le suis moi-même.

Voici le résumé de mes idées :

Je suis Monogéniste quant à un Dieu créateur, c'est-à-dire que je crois tous les hommes fils de Dieu, égaux et frères à ce titre, mais non comme issus d'un seul homme et d'une seule femme primitifs et primordiaux.

Je crois que l'univers a été créé grandement et simultanément, c'est-à-dire toutes les terres connues avec leurs mers et leurs rivières, leurs plaines et leurs montagnes, leurs arbres et leurs plantes, leurs poissons, leurs insectes, leurs oiseaux et leurs animaux.

Je crois que toutes les parties du monde ont été habitées également et synchroniquement, et qu'il y a eu par conséquent plusieurs espèces d'hommes créés à la fois, ou plusieurs berceaux de l'espèce humaine.

Je crois que cette idée représente mieux que celle d'une création individuelle et limitée, l'immensité et l'omnipotence de l'Être-Suprême.

Je crois qu'il y aurait eu de sa part injustice à déshériter un continent au profit des autres continents, et à jeter un homme seul dans une terre étroite et privilégiée.

Je crois donc que toutes les émigrations antiques passées de l'Asie en Occident ou de l'Occident en Amérique, ont trouvé dans tous les pays où elles se sont dirigées des peuples et des tribus indigènes et authoctones.

Ainsi, que le Mexique était peuplé et habité avant l'arrivée des Aztèques ; les Gaules avant l'arrivée des Scythes ; le

Latium avant celle des Grecs et des Hellènes; l'Égypte avant celle des Indiens et des Phéniciens.

Les Pélasges, venus en Italie dans le quinzième siècle avant l'ère chrétienne, y ont en effet trouvé des Aborigènes, ainsi que le témoigne un excellent travail de M. Renzi, notre collègue à l'Institut historique de France, sur les peuples primitifs de l'Italie et de la Sicile.

Les Celtes ou Celtibériens étaient établis en Europe avant l'immigration des enfants de Japhet ou des Japhétides.

Les Kimris passés en Asie y ont trouvé des Mèdes, des Perses, des Assyriens et des Phéniciens.

Il y avait des indigènes et des peuples primordiaux avant l'expédition des mythiques Héphaïstos et Hélios sur la terre des Ptolémées.

Iztac Mixcohualt et les premiers Aztèques venus de Tollan ou d'Aztlan ont dû lutter contre les Quinamès ou géants indigènes et primordiaux du Mexique.

Ainsi des autres tribus ou autres hordes dont les migrations ont été signalées par l'histoire.

En admettant même que les hommes d'Asie, d'Afrique ou d'Europe aient colonisé l'Amérique déserte et inhabitée, qui aurait conduit les races ou espèces animales dans le nouveau monde ?

Les hommes peuvent traverser les mers sur des barques fragiles ; les oiseaux avec le secours de leurs ailes ; les poissons, ces enfants de la mer, ont pu pénétrer dans l'intérieur des rivières ; mais comment seraient venus de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie, les bisons, les vigognes, les antilopes, les panthères, les jaguars et les autres animaux féroces que l'on trouve sur le sol américain ?

Je crois que les affinités de langue, de coutume et de caractère physique ou moral que l'on remarque avec raison entre tous les peuples, peuvent provenir de ces migrations multiples d'une part, ou des rapports forcés et généraux

que les espèces différentes d'hommes, suivant le règne humain, doivent amener entr'elles, à leur insu même et contre leur volonté, par le seul fait d'une création générale et à peu près identique, de même que tous les membres des autres règnes de la nature ont entr'eux des rapports évidents et incontestables, quoique provenus d'espèces reconnues différentes et dissemblables.

Je crois que l'on ne saurait fixer et limiter le nombre des premières espèces humaines, qui peuvent avoir été de dix, de vingt, de trente, de cent ou de mille, sélon l'idée et la volonté du créateur et de l'inventeur du monde.

Je crois donc, à cet égard, que les Polygénistes ont tort de chercher à désigner numériquement et à classer en catégories distinctes et limitées les différentes espèces d'hommes vivants, et que ces indications ne peuvent reposer que sur des apparences et non sur des réalités.

Le Polygénisme, le vrai Polygénisme, doit être grand et universel dans toute l'acception du mot.

Je crois en outre aux déluges partiels et locaux et non au déluge général et unique, ce dernier invoqué en faveur du système Monogéniste, avec l'appui ou l'aide de la Bible et de la Genèse.

Je crois que le système Polygéniste répond à tous les besoins, à toutes les exigences, à toutes les éventualités.

Avec ce système, tout s'explique sans efforts calculés et sans assimilations contraintes et ridicules.

Et on l'a dit avant moi, comme on le dira après, le plus vrai de tous les systèmes est toujours le plus simple et le plus naturel.

Le Polygénisme explique en effet facilement la diversité des religions, des mœurs, des coutumes, des traditions historiques, des langues, des formes et des couleurs.

Avec le Polygénisme, les champions ou les partisans de l'unité biblique n'ont plus besoin de rechercher en Chine,

les vestiges plus ou moins conservés d'un monument boudhique pour y retrouver les traces douteuses de la prédication évangélique dès les premiers temps du christianisme, et le signe représentant les quatre points cardinaux, ou l'emblême de la pluie chez les Aztèques, d'après l'opinion de M. de Waldeck, retrouvé et indiqué par lui sur les monuments de l'antique Palenqué, ne sera plus invoqué par les archéologues passionnés comme étant le symbole de la croix du calvaire.

Avec le Polygénisme, les Linguistes ne se creuseront plus la tête pour faire tendre et converger les langues les plus opposées à une commune origine (1); les historiens ne s'inquièteront plus pour savoir si les hommes blancs montés sur des barques, cités par Manco Capac ou par Ixliltxotchitl, venaient de l'Amérique du nord ou des pays européens et asiatiques.

Chaque peuple et chaque nation auront aussi leur extrait de naissance contemporain et séparé, et l'on ne se disputera plus trop aigrement, comme on le fait de nos jours, sur une antiquité de race plus ou moins contestable et prouvée.

Les quatre-vingt-seize millions d'années des Chinois, les quatre millions d'années des Indiens, les trois millions d'années des Japonais, les cinq cent mille ans des Chaldéens, les cent mille des Persans, les quatre-vingt mille de l'Égypte, les vingt-huit mille des Polynésiens, les six mille ans des Hébreux, les sept ou huit mille ans du Mexique, se confondront en une époque unique et générale dont la date certaine sera malheureusement toujours impossible à trouver.

(1) Je ne crois guère à la tour de Babel et à la dispersion des langues; s'il n'y avait qu'un homme unique, les langues ne seraient pas aussi multipliées et aussi variées qu'elles le sont. Les partisans même de l'unité de la langue sont forcés de reconnaître plusieurs espèces différentes, que M. Hyacinthe de Charencey, l'un de mes collègues à la Société Asiatique, et qui a bien voulu me promettre un travail sur la monogénie linguistique, n'est pas éloigné d'élever au chiffre de sept ou huit au moins.

Les prétentions de Pankou, de Brahmâ, de Tensio-Taï-Tsin, d'Aloros, de Péroun, d'Héphaïstos et d'Ormuzd se neutraliseront l'une par l'autre et se confondront avec les exigences plus modernes représentées par Adam, Uranus et les Ayars ou Aytars Tapas du Pérou.

Le premier peuple du monde sera non le plus ancien et le plus riche d'aïeux, mais le plus intelligent, le plus moral, le plus habile, le plus travailleur et le plus civilisé.

La première religion du monde sera le Christianisme; car la religion du Christ est la plus juste et la plus tolérante, la plus sage et la plus humanitaire, évangéliquement parlant.

Les fables, les traditions apocryphes, les légendes et les récits imaginaires inventés par l'orgueil des peuples et des races ou des espèces humaines, s'évanouiront et disparaîtront des pages véridiques de la chronique, de l'histoire et de la biographie.

Et Dieu, le Tout-Puissant, l'Éternel, l'Infini, le Créateur de tout et de toutes choses, le fondateur des mondes, l'auteur de l'univers, le grand artiste des races animales, végétales et humaines, le maître régulateur du ciel, des astres, des saisons, des temps et des éléments, apparaîtra alors à tous les regards et à tous les yeux comme le père unique de tout ce qui vit et de tout ce qui existe, ou le seul type vrai et authentique du Monogénisme, qui ne peut et ne saurait exister qu'en lui et que par lui !

C'est dans ces conclusions que je me renferme et que je me retranche, abrité complètement contre toutes les attaques par ma conviction sévère et par ma foi profonde à cet égard, et je les présente hautement, mais sans orgueil et sans ostentation, à l'appréciation impartiale de mes amis et de mes adversaires, qui seront peut-être plus capables et moins ignorants que je ne le suis moi-même pour arriver à une solution encore ignorée, plus complète, plus radicale et plus satisfaisante !

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Nous ne croyons pas qu'il y ait de l'indiscrétion à publier à la suite de ce mémoire deux lettres que M. de Quatrefages nous a fait l'honneur de nous adresser à ce sujet. Il est d'ailleurs de notre impartialité de soumettre à l'appréciation du public deux documents qui intéressent à un haut degré les savants et les hommes de lettres, et qui établissent, de la part de notre célèbre antagoniste, cette conviction sincère et sérieuse que nous devons respecter, et qu'il ne nous est plus permis, comme nous l'avons dit plus haut, de contester *et de mettre en doute*. Nous ajouterons néanmoins que cette conviction, toute grave et toute puissante qu'elle puisse être, ne saurait ébranler en rien notre conviction personnelle.

Voici ces deux lettres :

« Paris, le 3 janvier 1866.

» Monsieur,

» J'ai profité de mon premier moment de liberté pour lire le travail que vous aviez bien voulu me laisser. Il ne me reste qu'à vous remercier de la façon plus que courtoise avec laquelle vous parlez de votre adversaire, et à vous répéter que j'accepte avec le plus grand plaisir la dédicace de votre livre. Certes, je ne pouvais désirer un meilleur encouragement à rester fidèle à la manière dont je comprends la discussion et la controverse. Si j'avais été un de ces *guerriers farouches* dont vous parlez et que, sans avoir l'honneur de vous connaître, je vous eusse asséné quelque coup de *hache d'armes*, vous auriez, certainement, tâché de me rendre horion pour horion ; si j'avais été un

orateur *orgueilleux* ou arrogant, vous m'eussiez renvoyé dédain pour dédain et mépris pour mépris. J'ai donc lieu de m'applaudir d'être resté tolérant et *courtois*, puisque vous me traitez si bien tout en me combattant.

» Vous m'accordez, d'ailleurs, tout ce que je puis attendre de quiconque ne partage pas mes convictions, savoir : qu'elles sont fondées sur des raisons toutes pensées ou des données scientifiques, et par cela même dignes d'être combattues autrement que par des quolibets et des fins de non recevoir.

» Mais ne croyez pas que cette modération et cette tolérance dénotent dans mes convictions cette hésitation que vous semblez parfois me prêter. Je suis aussi fermement convaincu que n'importe quel apôtre. Mais j'ai vu tant de fois *l'énergie* et *l'impétuosité* et plus que cela chez des avocats qui parlaient contre leur conscience, que j'ai évité, autant que j'ai pu, l'emploi de ces moyens.

» En somme, j'ai voulu en appeler *uniquement* à la science et à la raison, choses calmes et froides de leur nature. Je me suis efforcé, en conséquence, de ne pas être froid, mais de rester toujours calme.

» Pardon, Monsieur, de la hâte avec laquelle je vous écris ; j'aurais aimé à le faire plus longuement et à tête reposée ; mais le temps me manque, et j'ai tout juste celui de vous exprimer avec tous mes remercîments, l'assurance de mes sentiments de considération les plus distingués.

» A. DE QUATREFAGES. »

« Paris, le 10 mars 1866.

» Monsieur,

» Des occupations multipliées et pressantes m'ont empêché jusqu'à ces jours-ci de relire votre travail. Je n'ai d'ailleurs éprouvé aucun scrupule en agissant ainsi, d'après les termes de votre dernière lettre.

» Je viens de terminer cette nouvelle lecture, et d'après votre autorisation, j'ai pris la liberté de faire quelques annotations portant sur la partie du travail qui me concerne. Le tout est dès ce moment à votre disposition.

» Je ne veux pas fermer ce billet sans vous remercier une fois encore de la façon dont vous appréciez ma personne et mes travaux. Je voudrais avoir force adversaires de votre sorte, ils vaudraient mieux que bien des amis.

» Agréez avec l'expression de ces sentiments, celle de mon entier dévouement.

» A. DE QUATREFAGES. »

C'est dans un sentiment d'impartialité et de parfaite équité que nous croyons devoir publier aussi la lettre de notre honorable collègue et ami, M. le vicomte Hyacinthe de Charencey, à qui nous avions demandé quelques explications sur la diversité des espèces de langues.

« Paris, le 16 décembre 1865.

» Monsieur et cher Collègue,

» Vous m'avez demandé quel était mon avis sur la division des familles de langues. Je m'empresse de vous communiquer ce qui me paraît le plus vraisemblable à cet égard. Toutes les langues offrent entr'elles un certain nombre d'affinités sous le rapport lexicographique; mais l'état encore peu avancé de la science ne permet guère de décider si ces affinités sont le résultat d'un contact plus ou moins prolongé des races primitives, si elles constituent les débris d'une race primitive, ou si elles sont le produit de l'onomatopée. Ce qui est du moins fort vraisemblable, c'est que les systèmes grammaticaux au sein de chaque race sont irréductifs l'un avec l'autre. L'on ne saurait, je crois, admettre moins de sept à huit *groupes grammaticaux primitifs*.

» Le premier compose la souche touranienne, divisée en

six ou sept familles principales : finnoise, turko-mongole, samayède, tongouze, japonaise, aïno-coréenne, etc. D'après les observations recueillies par M. Caldwell, les idiomes dravidiens ou du midi de l'Inde appartiennent à cette famille. Il en faut dire autant, suivant toutes les apparences, des dialectes australiens. Ces derniers, en effet, offrent dit-on d'incontestables affinités avec les langues du midi de l'Inde. Les dialectes de l'Hedevan-Diessun, autant qu'il est permis d'en juger par les maigres vocabulaires qui nous sont parvenus, se rattachent à l'Australie du sud.

» Ce qui caractérise les langues touraniennes, c'est leur structure agglomérante, l'emploi de la post-position au lieu de la préposition, le peu de développement des racines pronominales. Les langues touraniennes se montrent en général d'autant plus développées que l'on s'avance de l'Est à l'Ouest. Le finnois et l'esthonien se rapprochent beaucoup plus des langues à flexion que le turc ou le mongol. L'aïno et le coréen, tous les deux situés à l'extrême Orient, sont, au contraire, remarquables par leur pauvreté grammaticale, laquelle les fait, pour ainsi dire, un peu ressembler au chinois. Il est donc probable que les migrations des peuples touraniens se sont opérées de l'Est à l'Ouest. En tout cas, ces nations sont peut-être celles qui se sont les premières dispersées sur la surface du globe. En effet, les Touraniens du Nord sont séparés de leurs frères du midi de l'Inde par des couches de populations transgangétiques et indo-européennes, établies postérieurement dans l'Asie centrale. Le type primitif de la race en question semble avoir été purement mongolique; si les Magyars, les Finnois et les Turcs se rapprochent beaucoup des autres peuples de l'Europe, on peut attribuer ce fait à leur mélange avec la race caucasique, mélange qui, du reste, pour la première et la troisième de ces nations, peut être établi historiquement. Quant aux Dravidiens et aux Australiens,

ils ont très-probablement reçu une infusion du sang nègre et ne constituent pas des races pures.

» Il existe dans la souche touranienne une petite famille de langues très-singulières : ce sont les dialectes jénisséiens, chez lesquels le principe de la flexion est aussi développé qu'au sein des idiomes sémitiques. Cependant, ils sont bien tartares par tout le reste de leur organisation. Ne serait-ce pas là une preuve que le système grammatical lui-même peut se modifier au sein de chaque famille linguistique et ne saurait, par conséquent, être considéré comme un fait primordial ?

» Un autre groupe de langues sera celui des peuples américains, auquel nous croyons pouvoir rattacher les basques, les anciens dialectes de l'Espagne, et peut-être tous ceux des Aborigènes de l'Europe occidentale. Ce qui caractérise ces dialectes, c'est leur structure *incorporante*, qui leur permet souvent de constituer une phrase entière d'un seul mot, et l'exubérance de leur système de conjugaison. Les migrations de ces peuples semblent s'être opérées de l'Atlantique au Pacifique. Du moins, les dialectes canadiens sont beaucoup plus parfaits sous le rapport de la grammaire que les langues du groupe alhabaskan. Ces dernières, du moins, ont une tendance monosyllabique assez prononcée. Il est vraisemblable que le maya, presque purement agglomérant, et que l'othomi, aussi franchement agglomérant que le chinois, se rattachent au rameau alhabaskan. En outre, les affinités que Noxéra a cru trouver entre l'othomi et le chinois ne semblent nullement fondées. La famille américaine paraît donc renfermer dans son sein les trois systèmes grammaticaux incorporant, agglomérant et monosyllabique. Les procédés incorporants existent également dans le basque, mais moins développés que dans les dialectes canadiens, ce qui est probablement dû à l'influence prolongée qu'ont exercée sur lui les idiomes attique et néo-latin.

» Le troisième groupe de langues, et qui peut sans doute le disputer aux deux autres par l'époque reculée de la dispersion des peuples qui les parlent, constitue le groupe nègre ou éthiopien. Les langues nègres diffèrent beaucoup entr'elles : les unes tendent au monosyllabisme, comme le yébou, d'autres à la flexion, comme le galla, d'autres enfin, comme le yoloff, offrent une structure presque agglomérante. Ce qui caractérise, dit-on, ces langues nègres, c'est qu'elles n'ont pu perfectionner aucuns des systèmes en question et sont toujours restées dans un état intermédiaire. En général, elles ne possèdent point des post-positions comme les dialectes touraniens, mais seulement des prépositions. Une autre particularité de beaucoup d'idiomes nègres, c'est l'emploi de préfixes allitératives, au moyen desquels ils établissent des diverses catégories substantives et distinguent certaines parties du discours. Ces préfixes allitératives existent dans les langues de la Cafrerie, du Congo, dans certains dialectes nègres du Nord-Ouest. On les a retrouvés dit-on dans la langue erromango, peuplade nègre océanienne, dont le vocabulaire est presque en entier composé d'éléments malais. Autant que j'en puis juger par les petits vocabulaires publiés par Falthorn, les dialectes papouas de Waïghiou et de Doréï font aussi usage de préfixes allitératives. Ce serait un motif puissant de rattacher les uns aux autres, les noirs Africains et les Mélanésiens, qui se ressemblent d'ailleurs tant par leurs traits physiques. On ne devrait pas, du reste, trop s'étonner que les noirs de l'Océanie aient remplacé en grande partie leur vocabulaire primitif par celui des Malais; ne voyons-nous pas dans l'Europe occidentale les Gypsis, les Bohémiens, les Gitanos faire, suivant les pays où ils se trouvent, usage de la grammaire espagnole, française, anglaise, tout en conservant leur vocabulaire indien? Ici comme chez les Mélanésiens, le lexique appartient à une famille de langues et la grammaire à une autre. En tout cas, de sa-

vants philosophes m'ont déclaré être convaincus de la parenté de tous les idiomes nègres, et il en est bien peu parmi eux qui n'aient conservé quelques traces d'allitération.

» La quatrième famille, dont l'existence n'est pas aussi clairement démontrée que celle de toutes les autres, comprendrait les dialectes africains en vigueur chez les Kabyles, les Égyptiens et les Hottentots. Ils diffèrent sensiblement des idiomes nègres et de nombreuses traces de sémitisme. Dans ces trois groupes de langues, le féminin est marqué par un T comme en hébreu et en arabe. Le hottentot est purement agglomérant; l'égyptien possède certains caractères grammaticaux en commun avec les idiomes sémitiques, et, d'un autre côté, il manifeste une tendance incontestable vers l'agglomération. La famille kabyle offre à beaucoup d'égards le même développement que les idiomes sémitiques; quelques philosophes ont même voulu la faire rentrer dans le groupe syro-arabe. Ces langues sont-elles des idiomes sémitiques à l'état rudimentaire, ou bien proviennent-elles d'un mélange de ces dernières avec les dialectes nègres? C'est ce que nous n'oserions entreprendre de décider.

» Notre cinquième groupe sera formé des dialectes malais polynésiens parlés dans l'archipel indien, à Madagascar et dans la Polynésie. Les peuples qui les parlent ont refoulé les nègres mélanésiens établis avant eux dans les îles du grand Océan. Les idiomes malayo-polynésiens sont agglomérants, et M. Steinthall les compare, sous le rapport du développement grammatical, aux dialectes des nègres.

» Nous rangerons dans notre sixième famille linguistique les langues transgangétiques, telles que le thibétain, le chinois, le barman, l'annamite. Elles sont toutes à peu près exclusivement monosyllabiques, n'ont d'autre grammaire que leur syntaxe, et affectent en général leurs radicaux d'intonations musicales.

» Je serais très-porté à ranger dans ce groupe les dialec-

tes des montagnards du Caucase. Si ces derniers, en effet, diffèrent beaucoup du thibétain et du chinois, s'ils nous offrent même de nombreux indices de flexion, néanmoins ils se rattachent aux dialectes de l'extrême Orient par l'affinité de leurs noms de nombres et d'un grand nombre de leurs radicaux les plus usuels. Certains détails phonétiques et grammaticaux de ces idiomes nous conduisent aux mêmes conclusions, ainsi que nous nous sommes efforcé de l'établir dans notre mémoire sur les affinités des langues transgangétiques et des langues du Caucase. Le tcherkesse ou adigké est aujourd'hui encore, dit-on, presque monosyllabique. En tout cas, l'on aurait de graves raisons pour voir dans les dialectes caucasiens des frères du thibétain et du barman, parvenus à un plus haut degré de développement.

» Enfin, les deux derniers groupes sont le sémitique et l'indo-européen, dont nous aurons peu de chose à dire. Ils sont tous les deux parvenus à la flexion. Mais chez les Sémites, cette flexion s'opère spécialement au moyen des voyelles serviles. Les Indo-Européens préfèrent en général renforcer ou affaiblir les voyelles et fondre avec le radical les désinences terminatives. Quelques auteurs se sont plu à voir dans les idiomes indo-européens, le résultat d'une fusion entre les dialectes touraniens et ceux des Sémites. Nous aurions quelque peine à partager cette manière de voir. D'abord, l'existence de langues à grammaire mixte est fort contestable. En second lieu, la régularité si remarquable du zend et du sanskrit ne nous permet guère de voir en eux le fruit d'un mélange.

» Voici, Monsieur, les hypothèses que je me suis permis de fabriquer sur la classification des groupes d'idiomes primitifs, en attendant que des travaux ultérieurs viennent les confirmer, les modifier ou les détruire. Je ne crois pas qu'on puisse argüer contre l'unité originelle du genre humain de la diversité des systèmes grammaticaux. Car ces

derniers sont très-probablement postérieurs à la création du langage. Il est bien remarquable, en outre, que l'étude comparative des divers groupes linguistiques nous amène à regarder l'Asie occidentale comme le berceau de l'humanité. Les traditions sémitiques placent ce berceau en Arménie et en Assyrie. La Bactriane, regardée comme le séjour le plus ancien de la race Arienne, n'est pas bien loin de là. Encore la Bactriane n'a peut-être été que le point de départ des Indo-Persans. Il est probable que lorsque ces derniers habitaient en commun avec les ancêtres des Celtes et des Germains, ils occupaient une région située plus à l'Ouest, plus rapprochée par conséquent de l'Arménie. Si l'on se décide à faire des Géorgiens les frères éloignés des Thibétains, il deviendra nécessaire de regarder la région comprise entre le Caucase et le Kuen-Lun comme lieu de leur plus ancienne résidence. On peut, sans trop de témérité, faire sortir les populations touraniennes de la région comprise entre la mer Noire et la mer d'Aral. L'affinité que l'on a cru remarquer entre les dialectes africains et ceux de certaines tribus mélanésiennes ne serait-elle pas un indice que les peuples qui les parlent ont eu leur point de départ dans quelque région intermédiaire qui ne saurait guère être que l'ouest de l'Asie? Enfin, les migrations des peuples malais ont presque toutes eu lieu de l'Ouest à l'Est. Celles des peuples américains paraissent avoir suivi une marche contraire.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments de considération distinguée.

» H. DE CHARENCEY. »

Nous n'avions demandé à M. de Charencey qu'une simple indication de l'opinion des Linguistes sur les races humaines. Notre collègue a été bien plus généreux que nous ne l'avions présumé; il met à notre disposition un véritable et

savant mémoire dont nous regardons la publication comme une bonne fortune pour nos lecteurs et pour nous. M. de Charencey est sympathique, comme on le voit, au Monogénisme et à l'unité des races humaines; mais il est loin de se prononcer contre le Polygénisme ou la pluralité des mêmes races. En résumé, huit groupes distincts et séparés de langues, que l'éminent auteur cherche en vain à rattacher entr'elles au moyen d'affinités et de rapports très-contestables et très-hypothétiques. On sent que ces huit groupes eux-mêmes sont même loin de tenir entre eux par des liens étroits et indissolubles et ne demandent pas mieux qu'à se rompre et à se séparer. Les Linguistes monogénistes sont donc encore moins heureux que leurs confrères les naturalistes humanitaires; leurs raisonnements sont sans conclusion sérieuse et légalement discutable. Nous qui connaissons l'esprit éminent, mais singulièrement paradoxal et controversiste de notre excellent confrère le secrétaire de la Société de Linguistique de France, nous ne serions nullement étonné de voir quelque jour M. de Charencey se jeter résolument dans les rangs du Polygénisme et le défendre chaleureusement et énergiquement. Mais ne nous hâtons pas, toutefois, de pressentir un dénouement que nous désirons ardemment et du fond de notre cœur; M. de Charencey serait capable de s'enfoncer plus avant encore dans les rangs du Monogénisme seulement.... *par esprit de paradoxe et d'opposition.*

Contentons-nous prudemment de prendre acte de son mémoire même, pour mettre à néant et pour écarter jusqu'à nouvel ordre les Linguistes, dont nous respectons d'ailleurs et nous honorons le talent et le caractère, de toute discussion sérieuse sur le terrain contesté du Monogénisme et du Polygénisme.

A. DE B.

30 novembre 1866.

TABLE DES MATIÈRES.

Dédicace à M. de Quatrefages..... 3
Polygénisme et Monogénisme..... 5
I. Considérations générales..... 5
II. Examen du livre sur l'unité de l'espèce humaine, par M. de Quatrefages..... 19
III. Courte réponse à M. de Quatrefages..... 39
IV. Profession de foi d'un Polygéniste indépendant..... 50
Pièces justificatives. — Première lettre de M. de Quatrefages à l'auteur..... 56
Deuxième lettre de M. de Quatrefages..... 57
Opinion des Linguistes. — Lettre de M. de Charencey à l'auteur... 58
Réponse aux Linguistes et à M. de Charencey..... 64

FIN.

EN VENTE CHEZ MM. FURNE & Cie,

Rue St-André-des-Arts, 45, à Paris.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE M. ANDRÉ DE BELLECOMBE,

Subdivisée en trois parties :

Chronologie universelle ;

Histoire générale, politique, religieuse et militaire ;

Histoire scientifique, littéraire et artistique, etc.

Prix des 15 volumes parus : 75 francs.

J. Brassac fils, imprimeur typ. et lith. — Cahors.